



Sahel Dimanche

N°1799 Sahel Dimanche
du 20 juillet 2018
Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL D'ÉDITION
ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey Niger
29^{ème} ANNÉE

Nation

A la Présidence de la République



Aboubacar Abzo ONEP

Le Chef de l'Etat reçoit la ministre française des Armées

Le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E Issoufou Mahamadou, s'est entretenu, hier dans l'après-midi, avec la ministre française des Armées en tournée dans la région du Sahel. A sa sortie d'audience, Florence Parly a déclaré avoir échangé avec le Chef de l'Etat sur la question sécuritaire au Sahel, principalement dans les pays du G 5 Sahel. « Nous avons poursuivi nos échanges avec le Président Issoufou, échanges qui sont très denses et réguliers, puisqu'il s'est rendu à Paris au mois de juin passé. Et nous nous sommes revus au sommet de l'Union Africaine en début de ce mois de juillet à Nouakchott. Et aujourd'hui, nous avons effectué une visite avec le ministre de la Défense du Niger à Ouallam. Le compte rendu de cette visite a été fait au Président en mettant l'accent sur la qualité de la coopération qui s'est nouée entre Barkhane et les Forces armées nigériennes. Ces Forces qui travaillent ensemble nous ont montré un certain nombre de choses à travers les exercices concrets et pratiques. Sur le terrain, nous avons aussi échangé avec des Officiers qui assurent cette coordination », a indiqué la ministre française des Armées.

(Suite en page 2)

Invité

M. Frank Van Der Mueren, Chef de la mission EUCAP SAHEL Niger

«Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent, c'est de renforcer les capacités de nos partenaires»



P.13

Idrissa Hamadou/ ONEP

(Suite de la page 1)

Florence Parly a ensuite précisé qu'elle a évoqué, avec le Chef de l'Etat, les progrès réalisés dans la montée en puissance de la Force conjointe G 5 Sahel. Sur ce sujet, le point avait été fait à Nouakchott où les Chefs d'Etat du G 5 Sahel s'étaient réunis en marge du sommet de l'Union Africaine. «A ce niveau, nous avons pu avancer sur le nombre des sujets, en particulier sur les équipements qui constituent l'une des priorités pour la montée en puissance complète de cette force. Et depuis le mois de juillet, grâce aux efforts faits par le ministre de la Défense Nationale du Niger, nous avons pu élaborer une liste précise et détaillée des équipements dont la Force conjointe a besoin pour chacun des pays. Cette liste a d'ailleurs pu être transmise il y a quelques jours à l'Arabie

Saoudite qui en assure le financement. Elle va retransmettre à nous la France le financement afin que nous puissions faire travailler les industriels. Je me suis moi rendue en Arabie Saoudite et j'ai pu apporter au Prince héritier la liste que mon collègue nigérien avait obtenue de l'ensemble des ministres du G 5 Sahel et des Etats Majors. Nous avons pu également constater cet après-midi la réalité du fuseau centre à Niamey», a indiqué Florence Parly. Revenant sur la question du financement, la ministre française des Armées a expliqué que le volet financement est acquis. La question maintenant qui se pose est de faire en sorte que ce financement puisse se transformer en équipements pour la Force Conjointe. « J'ai parlé de 200 millions d'euros qui correspondent au don saoudien qui a été



Le Chef de l'Etat recevant la ministre française des Armées

Elh Zakari A Gado ONEP

consenti fin décembre 2017. Et six (6) mois plus tard, les choses sont prêtes à être enclenchées avec des commandes de matériels. Il y a aussi d'autres financements qui ont été promis. C'est dire qu'il reste encore du travail. Ce dernier est celui du Secrétaire

permanent du G 5 Sahel de mobiliser ces financements pour que là aussi ceux-ci se transforment en équipements dont la Force conjointe a besoin», a conclu Florence Parly.

Hassane Daouda

A la Primature

Le Chef du gouvernement reçoit le représentant Résident du FMI en fin de mission au Niger

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE Brigi Raffini, a reçu, hier matin, le représentant Résident du Fonds Monétaire International (FMI) en fin de mission dans notre pays, M. Joseph Ntamatungiro.



Le Premier ministre avec le Représentant résident du FMI

Ado Youssouf ONEP

Visite de la ministre française des Armées, au Niger

Constat d'une collaboration efficace entre les FAN et la force Barkhane dans la lutte contre le terrorisme

La ministre française des Armées, Mme Florence Parly, est arrivée, hier jeudi 19 Juillet 2018 à Niamey, où elle effectue une mission de travail. Cette mission a pour objet d'échanger avec les autorités nigériennes et les responsables des forces conjointes sur les questions de lutte contre le terrorisme au sahel. C'est aussi dans le but de renforcer les coopérations et le dynamisme opérationnel militaire dans cette lutte que mènent conjointement les Forces armées nigériennes et françaises de Barkhane et la force conjointe du G5 Sahel.

En marge de cette mission, Mme Florence Parly s'est rendue dans la matinée au Camp spécial de maintien de la paix de Ouallam, situé à près de 100 km de Niamey et dans l'après-midi, au Poste de Commandement du G5 Sahel (Fuseau centre) de Niamey. Dans tous ces déplacements, elle était accompagnée



Les ministres visitant les éléments des deux Forces

de son homologue nigérien, M. Kalla Moutari, et des responsables des forces armées des deux pays et ceux de la force conjointe du G5 sahel. A toutes ces étapes la ministre française des armées a reçu des explications sur le fonctionnement opérationnel de toutes les forces visitées. A Ouallam, elle a assisté à une démonstration de secourisme

suite à une attaque d'engins explosifs. Cet exercice met en exergue les relations de coopération et de collaboration qui existent entre les forces armées nigériennes et la force Barkhane. Au Fuseau centre de Niamey la délégation s'est entretenue avec les responsables du Poste de Commandement du G5 Sahel et a effectué une visite dans les lo-

caux dudit centre.

A l'issue de toutes ces visites, Mme Florence Parly et M. Kalla Moutari se sont exprimés devant la presse nigérienne et française qui les accompagne dans ce déplacement. Mme Florence Parly s'est dite très satisfaite des résultats qu'elle a constatés sur le terrain, fruit de cette collaboration efficace entre les forces armées nigériennes et françaises. « Nous avons vu comment les forces armées nigériennes, appuyées par Barkhane, interviennent. C'est un peu ça l'esprit au fond de ce que nous faisons ici à la fois en terme de lutte contre le terrorisme puisque Barkhane est présente pour lutter contre le terrorisme mais aussi pour appuyer les forces armées nigériennes qui sont un partenaire comme les forces conjointes du G5 sahel. Donc, je suis très heureuse de pouvoir constater les progrès réalisés », a-t-elle indiqué.

Répondant à la question d'un

Kader Amadou ONEP

journaliste français sur certaines critiques qui estiment que la force conjointe du G5 Sahel accuse du retard sur sa montée en puissance, Mme Florence Parly dit ceci : « Pour lutter contre le terrorisme, il faut être très rapide. Les terroristes sont très rapides, sont très agiles. Il faut nous-mêmes avoir cette capacité d'agilité et de rapidité. C'est vrai que construire de toute pièce une force commune à cinq (5) pays, c'est un très grand travail. Je dois vous dire que peu de pays ont pu faire ce que les cinq (5) pays de G5 sahel ont réussi en l'espace de quelques mois. (...) Le processus a été très rapide. Je voudrais insister sur le fait que la force conjointe a été touchée à Sévaré, il y a quelques jours. Les opérations ont continué de plus belle. Deux jours plus tard, la force conjointe relançait de nouvelles opérations. Donc c'est une force qui est déterminée », a souligné le ministre française des armées.

Pour sa part, le ministre nigérien de la Défense Nationale, M. Kalla Moutari, a remercié Mme Florence Parly pour la visite d'honneur, pour son accompagnement dans ce processus engagé par les cinq pays. Il a saisi l'occasion aussi pour remercier la coopération française, notamment la coopération avec Barkhane. M. Kalla Moutari s'est également réjoui des résultats importants enregistrés par nos forces dans le cadre de cette coopération.

«Vous êtes témoins de sentiment d'appréciation qu'ont bien voulu partager avec nous les responsables sur le terrain, qui se plaisent de la complicité qu'il y a entre les forces armées nationales et Barkhane. C'est extrêmement important d'entendre de la bouche de nos cadres le point de satisfaction dans la collaboration qu'ils ont avec les forces amies présentes au Niger et au Mali. Aujourd'hui, je suis soulagé d'apprendre de la



Exercice militaire de démonstration en présence des ministres

bouche des différents cadres de nos armées que dans certaines parties du territoire où nous soupçonnons l'installation des bases de terroristes qu'il n'en est rien. Parce que ces points ont été passés au peigne fin par nos forces armées à pied pour constater s'il y a la présence d'ennemi ou pas. C'est une

raison de fierté pour nous, c'est une raison d'être satisfait et je pense que (...) les choses avancent comme elles doivent avancer», a conclu le ministre de la Défense nationale.

Ali Maman

Réception de tentes sécurisées à la maison centrale de haute sécurité de Koutoukalé De nouvelles infrastructures qui augmentent la capacité d'accueil

La maison centrale de haute sécurité de Koutoukalé vient de bénéficier d'un important appui de l'Union européenne. Il s'agit d'une dizaine de tentes sécurisées construites dans l'enceinte dudit établissement pénitentiaire pour abriter les pensionnaires les moins dangereux après un test démontré effectué par les experts. Cette infrastructure moderne à tous égards est, en effet, l'une des dernières réalisations du Programme d'appui à la Justice et l'Etat de Droit PAJED II qui a clôturé ses activités, il y a environ un an.

Les dix (10) tentes, faites de grilles et couvertes de bâches et dotées chacune de 8 lits superposés et d'une douche WC, apportent une capacité supplémentaire de 256 places à la maison. A tout cela s'ajoutent deux miradors, un ensemble d'éclairage, une spacieuse salle d'eau télé contrôlée, une salle technique de surveillance vidéo, des bureaux et une porte d'entrée unique sécurisée. C'est un joyau entouré d'une clôture en grillage que le ministre et son hôte ont eu à visiter pour se rendre compte de leur fiabilité en échangeant avec les responsables de l'entreprise et les experts en sécurité. Le tout a été officiellement réceptionné par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Marou Amadou.

C'est l'ambassadeur Raul Mateus Paula, chef de délégation de l'Union Européenne au Niger, qui a remis au ministre le procès-verbal de la réception définitive de l'ouvrage après avoir apposé tous deux leurs signatures sur les documents en présence de leurs collaborateurs respectifs et du représentant de l'entreprise qui a réalisé les travaux, au cours d'une cérémonie sise dans l'enceinte de ladite maison. Après avoir reçu les documents des mains de l'ambassadeur de l'UE au Niger, le ministre,



Echange de documents après la réception du don

Garde des Sceaux a parlé d'un moment plein d'émotion qui consacre la résolution du problème de surpopulation carcérale à Koutoukalé. Une situation qui lui tient beaucoup à cœur enfin résorbée. En effet, à Koutoukalé, la population carcérale dépasse de loin la capacité d'accueil du centre. Pour un peu plus de 200 places disponibles, la maison centrale de haute sécurité en abritait 450 détenus effectivement. Emotion oui, mais soulagement aussi pour le ministre et l'administration pénitentiaire. Faisant la genèse de cet heureux événement, le ministre a rappelé que tout a commencé le 19 mars 2015 alors que se tenait la réunion du cadre de concertation des PTF du ministère de la Justice que la question particulièrement préoccupante de la surpopulation carcérale de Koutoukalé a été évoquée. « Je n'espérais pas une prompt réaction, comme le PAJED qui clôturait ses activités n'avait pas assez de ressources. Mais en tout cas averti nos partenaires», a avoué le ministre face à l'ambassadeur. Et voilà que depuis près d'un an, les travaux sont déjà terminés et l'ou-

vrage remis définitivement au Niger.

Le ministre a tenu à féliciter les équipes techniques de M Raul Mateus Paula, en poste au Niger depuis 5 ans, qui ont donné de leur pour concrétiser ce projet mais aussi pour continuer à appuyer le ministère de la Justice. « Qu'aurait fait le ministère de la Justice sans l'appui multiforme de l'UE », s'est interrogé le ministre tellement que l'assistance est inestimable. En quelques années d'exercice, le PAJED II, qui était la cheville ouvrière de l'UE, a permis au Niger de donner une autre dimension, d'impulser une nouvelle dynamique à sa Justice et de la moderniser afin qu'elle fonctionne mieux au bénéfice des justiciables. Le ministre de citer entre autres réalisations la construction de la cour des comptes, du conseil d'Etat, de plusieurs tribunaux, l'appui à la création et l'opérationnalisation de l'ANAJJ, l'EFJN, l'ANLTP/TIM, la réhabilitation ou l'extension des maisons d'arrêt et bien d'autres actions.

« Votre intervention, qui a coûté environ 30 milliards F CFA, a été pour le ministère de la Justice d'un appui inestimable dont nous vous serons toujours recon-

naissants », a affirmé le ministre avant de saluer solennellement l'engagement personnel de l'ambassadeur en matière de la promotion et du renforcement de l'état de droit au Niger. « Nous n'aurions pas réussi tout cela sans vous M Raul Mateus Paula. Bravo pour tout ce que vous avez fait pour la Justice nigérienne, pour l'état de droit, la sécurité et tant d'autres secteurs ! Merci », a lancé le ministre.

L'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union Européenne a expliqué que ces tentes sécurisées et les travaux connexes, qui ont coûté plus de 832 millions F CFA, sont une réponse urgente et provisoire de l'UE face au flux massif des détenus essentiellement lié à la lutte contre le terrorisme et conséquemment à la surpopulation carcérale de la maison centrale de haute sécurité. Il a relevé les avancées enregistrées par l'appareil judiciaire nigérien, ces dernières années, et les efforts déployés par les autorités pour l'adapter aux réalités nationales et aux exigences d'un système judiciaire moderne et efficace. C'est pour accompagner le Niger que l'Union Européenne a financé les réformes du secteur de la Justice mais aussi celui de la sécurité à travers le PAJED II.

Après avoir égrainé une longue liste de réalisations du PAJED II, M Raul Paula a affirmé que l'Union Européenne, qui est heureuse de constater le « bilan très positif » de son appui, continue ses efforts à travers le projet Appui à la Justice et à la Sécurité au Niger (AJUSEN) actuellement en cours et a formulé le vœu que les deux partenaires poursuivent l'excellente collaboration.

Zabeirou Moussa

Mission du ministre de la Communication à Pékin, en Chine

Un bilan satisfaisant

A l'invitation des autorités chinoises et du groupe médiatique StarTimes, le ministre de la Communication, M. Habi Mahamadou Salissou, a conduit, du 24 juin au 4 juillet 2018, une mission de travail à Pékin, en République Populaire de Chine. Le ministre était à la tête d'une délégation comprenant M. Abdoulaye Coulibaly, Secrétaire général dudit Ministère également président du comité technique national pour la Télévision Numérique Terrestre (CTN-TNT), et le Directeur général de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Niger (ORTN), M. Seydou Ousmane, le représentant de StarTimes au Niger, M. Chen Cai, a également pris part à la mission.

Au cours de son séjour, la délégation a fait l'objet d'un accueil particulièrement chaleureux, à la hauteur de l'excellence des relations de coopération qui lient si heureusement nos deux pays. La délégation a pris part à deux importantes rencontres, à savoir le 4^{ème} Forum sur la Coopération des médias sino-africains, et la 8^{ème} édition du Séminaire sur le Développement de la Télévision numérique en Afrique. Elle a par ailleurs visité l'imposant siège de la CCTV, la chaîne nationale de la télévision chinoise qui, grâce à un département extérieur important, diffuse également en Anglais, en Français et en Hausa.

StarTimes, leader de la télévision numérique en Afrique subsaharienne

Le ministre Habi Mahamadou Salissou a, d'autre part, eu des entretiens bilatéraux tant avec les autorités gouvernementales, notamment au Palais du peuple, qu'avec des responsables du Groupe international de médias StarTimes et notamment son président, M. Pang Xinxing, grand connaisseur du continent africain.

StarTimes est en effet présent dans une trentaine de pays africains où le groupe propose des services de télévision numérique terrestre (TNT) et de télévision par satellite. StarTimes est également fournisseur de technologies de télévision numérique aux pays et entreprises du secteur de la radiodiffusion qui passent de la télévision analogique au numérique. StarTimes, leader de la télévision numérique en Afrique subsaharienne, a vu son arrivée sur le continent africain bouleverser le modèle traditionnel du secteur de la télévision en rendant la télévision payante abordable pour un grand nombre de familles et pas seulement pour les familles riches ou les classes supérieures. En mai 2017, StarTimes était présent dans une vingtaine de pays africains avec dix millions



Le ministre Habi Mahamadou Salissou

d'abonnés.

C'est en 2011 que le groupe organise le premier Séminaire sur le développement de la télévision numérique en Afrique. La huitième édition vient de se tenir à Pékin avec la participation de 43 pays africains et 5 pays asiatiques dont 16 représentés par leurs ministres de la communication. Cette importante rencontre, qui se tient chaque année, constitue une plateforme importante d'échanges et de discussions sur les moyens de réaliser la migration numérique en Afrique.

StarTimes est aujourd'hui diffuseur exclusif en Afrique subsaharienne de plusieurs championnats européens de football dont les championnats allemand et italien que Télé Sahel peut diffuser également en cas d'accord avec StarTimes. Un tel accord pourrait être signé en contrepartie de la diffusion sur le Multiplex géré par la toute nouvelle Agence nigérienne de diffusion dont la mission, de par la loi sur la communication audiovisuelle, sera confiée à l'ORTN en attendant le démarrage effectif des activités de l'agence.

StarTimes a été désigné pour mettre en œuvre le projet d'accès à la TV satellite pour dix mille (10.000) villages africains sous la direction des gouvernements chinois et africains. C'est un projet annoncé par le Président chinois Xi Jinping lors du Sommet de Johannesburg qui avait réuni en 2015, les Chefs d'Etats des pays de l'Union Africaine (U.A) à l'occasion d'un Forum sur la coopération sino-africaine. Ce projet donnera accès à la télévision par satellite à 10.000 villages de 25 pays africains. Grâce à l'accès à la télévision par satellite, les populations rurales obtiendront une fenêtre sur le monde extérieur. Les villageois auront ainsi accès à l'information et au savoir, ce qui contribuera à la réduction de la pauvreté. Cette initiative chinoise d'envergure cadre parfaitement avec l'initiative du Président Issoufou Mahamadou de mise en place de mille (1.000) villages intelligents au Niger. Par conséquent, notre pays doit tout

mettre en œuvre pour favoriser sa connexion à cette belle initiative chinoise.

Faire bénéficier le Niger de l'initiative chinoise à travers StarTimes

A l'initiative d'un certain nombre de pays africains dont le Niger, réunis à Pékin, une rencontre des ministres de la communication se tiendra le 31 juillet à Ouagadougou en vue de préparer un plaidoyer à l'attention du prochain Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAT) prévu en septembre 2018 à Pékin, aux fins d'impliquer l'ensemble des pays africains en tant que bénéficiaires de l'heureuse initiative du gouvernement chinois. Au regard de l'excellence de notre coopération bilatérale et des liens privilégiés qui lient nos dirigeants et nos peuples respectifs, le Niger doit saisir cette formidable opportunité pour renforcer ses capacités en matière de développement économique et social, conformément au Programme de Renaissance Acte II

contenu dans le Programme de Développement Economique et Social (PDES 2017-2019) et du Programme Niger 2035.

Dans ce cadre, StarTimes dispose de téléviseurs numériques, de décodeurs et de projecteurs TV et systèmes de télévision solaire conçus pour être adaptés aux villages africains et aux familles démunies. La délégation ministérielle a pu apprécier la gamme de produits proposée ainsi par StarTimes.

Représenté au Niger, le groupe StarTimes ambitionne de développer des activités significatives sur le territoire national. Ainsi le groupe qui dispose d'un bouquet de chaînes TV (480 chaînes diffusant en plusieurs langues dont le Hausa) et de services à la demande, projette de s'insérer dans le Multiplex mis en place au Niger dans le cadre de la diffusion TNT afin de proposer son offre conformément aux attentes du public c'est-à-dire celles d'une offre diversifiée et de qualité. Le groupe a réalisé d'importants investissements au Niger dans cette perspective.

Dans le cadre de son offre de programmes TV, StarTimes a créé en 2011 un centre de doublage et de traduction avec une capacité de 10.000 heures de programmes et des doublages en huit langues africaines dont le Hausa, largement parlé dans notre pays et ailleurs en Afrique. Ce qui constitue un atout pour le Niger qui peut facilement abriter de ce fait un centre de doublage et offrir ainsi la possibilité de création d'emplois.

Assane Soumana



COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ONEP

La Direction générale de l'Office National d'Édition et de Presse (ONEP) informe son aimable clientèle, qu'à compter de la diffusion du présent communiqué, les insertions publicitaires à caractère payant ne sont plus acceptées si elles ne sont pas accompagnées d'un bon de commande dûment établi.

Aussi, les abonnements aux journaux, ne sont plus renouvelés automatiquement. A l'expiration de l'abonnement, le client doit faire parvenir à la Direction générale de l'office une demande de renouvellement précisant la nature de l'abonnement (journal sur support papier ou en PDF), la quantité de journaux et la durée de son abonnement.

Tout client qui ne se conformera pas à ces exigences verra sa demande rejetée.

Par ailleurs, la Direction générale de l'office invite les clients ayant des arriérés de bien vouloir régulariser leur situation.

La Direction générale de l'office remercie son aimable clientèle pour sa bonne compréhension.

Le Directeur Général
M. ZAKARI ALZOUA COULIBALY

L'air du temps

Vagues d'inondations

Selon le bilan de la situation des inondations dressé par OCHA, à la date du 18 juillet 2018, on déplore 17 682 personnes sinistrées, 2 995 ménages sinistrés, 13 pertes en vies humaines, 13 personnes blessées, 649 maisons effondrées, 24 617 bétails décimés, 399,5 hectares de cultures. Dire que, pour le moment, ces inondations ne concernent essentiellement que les régions de Maradi, d'Agadez, de Diffa et de Tahoua !...

Ici à Niamey, les habitants des principales zones à risques d'inondations vivent sous la hantise des fortes précipitations, sources d'inondations certaines, donc de calvaire pour les habitants. C'est le cas des quartiers comme SONUCI-Nord, Saga, à la Rive droite du fleuve, à Gabagoura, Bassora, etc.

Autant dire qu'avec cette série noire de phénomènes météorologiques exceptionnels et furieux, dominés par les désastres des inondations, les effets des changements climatiques sont déjà à nos portes. Les prévisionnistes des questions climatiques ne se sont pas trompés en annonçant à l'humanité que des bouleversements inhérents aux conséquences des variations climatiques ne sont pas là pour faciliter la vie sur terre. De nos jours, tous les ingrédients de l'effet "boule de neige" se traduisant par la fréquence des inondations et autres catastrophes naturelles, s'affichent inexorablement pour nous convaincre de la gravité du phénomène.

Aussi, au regard du développement rapide des changements observés ici et là, il y a une absolue urgence à agir. Il s'agira, comme le conseillent les spécialistes, de développer au plus vite des stratégies afin de ne pas courir à la catastrophe. Car, avec les effets climatiques, la règle est claire: l'humanité doit se conformer aux règles, ou s'approprier à disparaître sous peu dans les décombres des désastres des phénomènes naturels. Hélas, certains grands décideurs de pays connus comme étant les "plus grands pollueurs", rechignent à voir cette réalité ! Ce faisant, ils perdent de vue le fait que face aux effets dévastateurs du changement climatique, le postulat est sans appel : l'humanité doit agir pendant qu'il est temps ou périr...

Pour ce qui est de notre pays, il est vrai que des efforts sont en train d'être faits. Mais en plus des marques de solidarité en faveur des victimes des inondations, un accent particulier doit être mis sur la prévention par la mise en place d'infrastructures d'assainissement dans les quartiers à risque.

D'autre part, on pourrait peut-être songer à trouver les moyens de transformer cette cause de calamités en source d'avantages. Sans être un spécialiste du domaine, nous estimons que les techniciens de la chose pourront (devront !...) trouver les moyens d'ériger des ouvrages appropriés pour "dompter" ces grosses quantités d'eaux en les accumulant sur des sites exploitables pour les cultures irriguées. Là, on en a besoin !

Assane Soumana

Humour

Macron célèbre la coupe du monde

Vive la France !
merci l'Afrique !



Initiative

Mme Moussa Oumoukhair Souley, restauratrice

Entre passion et business

Agée de 24 ans et mère de 3 enfants, madame Moussa Oumoukhair est une jeune nigérienne qui s'est lancée dans l'entreprenariat féminin. Sa passion : la cuisine et la restauration à côté desquelles elle a ouvert une boutique pour la vente des accessoires féminins (basin, pagnes, foulards, bijoux...).

Oumoukhair a commencé en 2013 alors qu'elle était âgée de 18 ans. Titulaire d'une licence en marketing qu'elle a obtenue dans une école professionnelle, Oumoukhair a tout le potentiel pour réussir dans la vie. C'est alors qu'elle ouvre sa boutique dénommée "Aissata Bass" pour la vente des accessoires pour femme au quartier Sonuci. En 2016, elle franchit une autre étape quant elle se lança dans le service traiteur en restauration. «La formation et le diplôme

nous donnent les bases. C'est à nous de savoir ce qu'on veut faire, surtout après des études en marketing», dit-elle.

Madame Moussa Oumoukhair a commencé avec un fonds de 5 millions de CFA. Mais l'un des facteurs importants pour elle a été le soutien de son époux. «Mon mari m'avait encouragée à faire cette activité car c'est lui qui m'a aidée financièrement et m'a toujours donné des conseils», confie-t-elle. Dans le domaine de la restauration, Oumoukhair assure les pauses café, les déjeuners lors des ateliers, séminaires et autres festivités. Elle fait ainsi la promotion des spécialités culinaires nigériennes et africaines, sans pour autant tourner le dos aux spécialités étrangères.

Aujourd'hui, la jeune entreprise de Mme Moussa emploie cinq (5) jeunes assistants dont quatre pour la restauration et



Mme Moussa Oumoukhair Souley

un pour la boutique. « Deux de mes assistants sont payés au quotidien alors que les trois autres sont des salariés», précise-t-elle.

Les principales difficultés auxquelles elle dit faire face sont surtout au niveau de la préparation. «Il faut toujours respecter

l'heure ; ce qui est un peu difficile surtout en ce moment de pluies. Lorsque nos fournisseurs viennent en retard, nous n'avons pas le choix ; la cuisine ne finit pas vite et cela fait que nous arrivons parfois un peu en retard pour le déjeuner», explique-t-elle. «Mais on essaie de faire tout notre possible pour éviter les retards», dit-elle.

● Côté boutique, Oumoukhair propose des produits et articles divers pour les femmes. Du bassin dont les prix varient de 150.000 à 200.000F, des pagnes selon les bourses des clientes (5.000 à 15.000) et des bijoux entre 15.000 et 20.000F. Globalement, Oumoukhair ne se plaint pas. «J'arrive à subvenir à mes besoins et je m'en sors bien», dit-elle avec fierté, avant de conseiller à toutes les jeunes dames et demoiselles de se lancer dans l'entreprenariat car, dit-elle, «c'est là où se trouve l'indépendance».

Aichatou Boureima
Stagiaire

unissons-nous
pour les enfantsUNICEF NIGER
SUPPLY Unit

unicef

AVIS DE PUBLICATION

LRFP-2018-9141326 – Etude CAP-Immunsation du NIGER - Année 2018

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au NIGER invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions d'offres de services sous pli fermé pour la prestation reprise en objet.

Le dossier complet est disponible à la réception du bureau UNICEF-Niamey situé au 2, rue des Oasis à Niamey pendant les jours ouvrables de 8h00 à 17h30 ou à l'adresse email : nigerbid@unicef.org.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert aux Cabinets ou institutions spécialisées dans la réalisation des études, des évaluations des enquêtes et collecte des données pouvant justifier d'une expérience dans le domaine.

Les offres, (1 ORIGINAL et 1 COPIE) et sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de L'UNICEF à Niamey à l'adresse indiquée ci-haut ou par courrier électronique à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org

Les offres devront parvenir à l'UNICEF avant le vendredi 3 août 2018 à 10h00 (heure de Niamey).

L'ouverture aura lieu le même vendredi 3 août 2018 à 10h30 en présence des soumissionnaires qui désirent y assister dans les locaux du Bureau Unicef-Niamey.

Toute demande d'information ou de clarification au document d'appel d'offres peut être obtenue à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org.

unissons-nous
pour les enfantsUNICEF NIGER
SUPPLY Unit

unicef

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION

LRFP-2018-9140803 – FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR LE SCANNAGE DES BAGAGES, SACS ETC. A L'ENTREE DES INSTALLATIONS UNICEF-NIAMEY

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au NIGER invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions d'offres de services sous pli fermé pour « **LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR LE SCANNAGE DES BAGAGES, SACS ETC. A L'ENTREE DES INSTALLATIONS UNICEF-NIAMEY** ».

Le dossier complet est disponible à la réception de bureaux UNICEF-Niamey situé au 2, rue des Oasis à Niamey, pendant les jours ouvrables de 8h00 à 17h30 ou par e-mail en écrivant à l'adresse : nigerbid@unicef.org.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert aux prestataires légalement constitués spécialisés dans le domaine de la prestation de services de maintenance et de fournitures d'équipements électroniques destinés à la sécurité des édifices publics

Les offres, (1 ORIGINAL et 1 COPIE) et sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de L'UNICEF à Niamey à l'adresse indiquée ci-haut ou par courrier électronique à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org

Les offres devront parvenir à l'UNICEF **avant le jeudi 26 juillet 2018 à 15h00'** (heure de Niamey).

L'ouverture aura lieu **le même jeudi 26 juillet 2018 à 15h30'** en présence des soumissionnaires qui désirent y assister dans les locaux du Bureau Unicef-Niamey.

Toute demande d'information ou de clarification au document d'appel d'offres peut être obtenue à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org.


COMMUNIQUE
RAPPEL DERNIER DELAI DE PAIEMENT
DES COTISATIONS SOCIALES
DU 2^{ème} TRIMESTRE 2018

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du **deuxième trimestre 2018** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 juillet 2018**, délai au-delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Il rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

Il informe particulièrement les transporteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs cotisations que des contrôles inopinés seront entrepris par la CNSS et les services publics compétents sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit:

- Des véhicules de transport urbain et interurbain, à savoir les taxis de ville, les bus et minibus;
- Des véhicules de transport de marchandises;
- Des véhicules de transport de bois;
- Des camions de transport de sable et autres matériaux de construction.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

**COMMUNIQUE POUR LA VENTE AUX ENCHERES**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) porte à la connaissance du public de la vente aux enchères de douze (12) véhicules Toyota SW.

L'accès pour la visite des véhicules **est autorisé du 16 au 20 juillet 2018 de 09h00 à 17h00**, au niveau du magasin de l'Unicef situé à Gabagoura (sur la route de Tondibia).

Les soumissions portant le montant de l'offre et l'adresse du soumissionnaire doivent être adressées sous plis fermés au Chef des Opérations de l'Unicef avec la mention « vente aux enchères » **au plus tard le 23 juillet 2018 à 17 h 00.**

Les plis seront déposés dans l'urne réservée à cet effet dans les locaux de l'Unicef à Niamey.

Conditions de la vente :

1. Les véhicules sont vendus en leur état, sans garantie, ni remboursement ;
2. Mode de paiement : versement dans le compte de l'UNICEF à Ecobank.
- L'acquéreur doit présenter le reçu bancaire avant enlèvement du lot ;
3. L'Unicef se réserve le droit de rejeter toute offre qu'elle juge insuffisante ;
4. Les frais de douanes à la charge de l'acquéreur, doivent être réglés avant enlèvement.

Avis de vente

Jardin situé en zone urbaine quartier
Banga-Bana (Rive droite)

Superficie : 5000 mètre carré avec Titre Foncier

Contact : 96 89 29 05/84 74 07 02

AVIS DE PERTE (D'un acte de cession)

Avis est donné par **Monsieur MOUSSA OUSSEINI HALIDOU**, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur un terrain urbain à Niamey, formant la parcelle **G**, dans la zone du lotissement **Rte OUALLAM** de l'ilot **74 35**, au nom de **OUSSEINI DJIBRILLA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude de Maître DJIBO Ibrahim, Notaire au Carrefour Maourey, B.P : 11.120 -Niamey-Niger, Tél: 20.73.66 86-Fax: 20.73.61.10, ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

Pour avis le Notaire

Mission de travail du ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à Rabat, au Maroc Signature d'un mémorandum d'entente avec la Secrétaire d'Etat en charge du Développement Durable

Le ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable a effectué, du 11 au 13 juillet 2018, une visite de travail à Rabat au Maroc. Au cours de son séjour, M. Almoustapha Garba, a signé un mémorandum d'entente avec la Secrétaire d'Etat en charge du Développement Durable, Mme Nezha El Ouafi.

Ce mémorandum de trois (03) ans renouvelable, composé de onze (11) articles basé sur l'équité, l'égalité des droits et avantages mutuels des deux pays vise entre autres secteurs de coopération : la gouver-



Le ministre Almoustapha Garba et son homologue marocaine lors de sa visite à Rabat

nance environnementale, la lutte contre la désertification, la forma-

tion et la recherche.

Par ailleurs, le ministre de l'Environ-

nement de la Salubrité urbaine et du Développement Durable a visité à Rabat au Maroc une usine de traitement des déchets ménagers et assisté à la cérémonie de remise du prix le Roi Hassane 2 pour l'Environnement. Le ministre Almoustapha Garba était accompagné dans son déplacement par M. Issifi Boureima, conseiller technique du Président de la République et de Mamoudou Hamadou l'un de ses conseillers techniques.

Daouda Adamou
AP/ME/SU/DD

Réception de trois Ambulances équipées au Ministère de la Santé Publique

Renforcer la capacité d'intervention du SAMU

La Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), à travers son Secrétaire général, M. Ibrahim Sani Abani, a mis à la disposition du ministère de la Santé Publique, trois ambulances équipées et d'autres appareils de secours d'urgence tels que des défibrillateurs cardiaques, des masques à oxygène et des électrocardiogrammes. C'était au cours d'une cérémonie de réception qu'a organisée ledit ministère hier matin. Cet appui de la CEN-SAD destiné au Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU), réceptionné par le ministre de la Santé Publique,

vient renforcer les capacités de ce service en termes de capacité d'interventions et d'urgence dans la ville de Niamey.

En réceptionnant ces matériels roulants à l'endroit du SAMU, le ministre de la Santé publique, Dr Idi Illiassou Maïnassara, a au nom du Gouvernement et son département ministériel, exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit de ce généreux donateur pour ce geste louable. Selon lui, ces ambulances sophistiquées de dernière génération permettront de s'occuper du malade (accidenté) avant qu'il ne soit au centre hospitalier. Le ministre Idi Illiassou



Lors de la remise des clés

Maïnassara a estimé que cet appui de la CEN-SAD vient à point nommé car il intervient à un moment où notre pays se prépare

pour accueillir la 33^{ème} Conférence des Chefs d'Etat en Juillet 2019. En plus, il renforce nos services d'urgence en appuyant le SAMU dans ses activités quotidiennes. Par ailleurs, Dr Idi Illiassou Maïnassara a assuré la population que ce don sera bientôt à la disposition du SAMU.

En remettant cette modeste contribution du CEN-SAD à l'endroit de notre pays, le Secrétaire général du CEN-SAD, M. Ibrahim Sani Abani a indiqué que ce geste du CEN-SAD entre dans la droite ligne des recommandations des Chefs d'Etat de cette organisation pour soutenir les pays membres en termes d'amélioration d'Indice de Développement Durable 2030 dans les Etats membres. M. Ibrahim Sani Abani a ajouté que ce geste du CEN-SAD a pour but d'accompagner les efforts du Gouvernement du Niger dans le domaine de la santé.

Mamane Abdoulaye



Les trois ambulances équipées



SOCIETE NIGERIEENNE D'ELECTRICITE
SECRETARIAT GENERAL
CELLULE GRANDS PROJETS
Projet d'Electrification Rurale,
Périurbaine et Urbaine
PEPERN

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012/CGP/PEPERN/2018 (republication)

Sélection d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude de faisabilité technico économique pour l'électrification rurale de 100 localités au Niger

1. Le Gouvernement de la République du Niger (GoN) a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet d'Electrification Urbaine, Périurbaine et Rurale (PEPERN), qu'il a rétrocédé à la NIGELEC. Une partie de ce financement est destinée à être utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services de consultants pour une étude de faisabilité technico économique d'électrification rurale de 100 localités au Niger.

2. Les prestations du Consultant consistent en la réalisation d'une étude de faisabilité d'électrification de 100 localités rurales comptant environ 200.000 habitants à partir de mini réseaux solaires photovoltaïques ou hybrides. En ce sens, le Consultant développera les études de faisabilité technique, les études économiques et financières, les études tarifaires associées et les mécanismes de gestions appropriés.

3. La Société Nigérienne d'Electricité – NIGELEC, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 1^{er} août 2018 à 17 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude de faisabilité technico économique d'électrification rurale de 100 localités au Niger »

SOCIETE NIGERIEENNE D'ELECTRICITE – NIGELEC
201, Avenue du Général de GAULLE (PL30), Plateau I,
Attention de : Coordonnateur de la Cellule Grands Projets (CGP)
Numéro de téléphone : +227 20 75 20 98
Numéro de télécopie : +227 20 72 32 88
Adresse électronique : maisharou_balla@yahoo.de
et laoualimoussa@ymail.com



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR SERVICE DE CONSULTANT : Formation des Agents du Protocole



1. Dans le cadre de la préparation de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, que le Niger va abriter en 2019 ; le FAFPA, conformément à sa mission, a signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Organisation de la Conférence de l'Union Africaine, Niger 2019, en abrégé « Agence UA Niger 2019 » pour la formation des acteurs chargés de l'organisation de cet événement.

A cet effet, le FAFPA se propose d'utiliser une partie de ses fonds pour recruter un ou plusieurs opérateurs chargés de la formation de 325 agents de protocole à Niamey.

2. L'objet de la prestation est d'assurer la formation de 325 agents de protocole qui seront chargés d'encadrer le déroulement de la conférence.

3. La présente formation sera assurée par un ou plusieurs opérateurs de formation ayant une expertise avérée en matière de conception et de mise en œuvre d'actions de formation sur demande.

Le candidat pourrait s'associer à des partenaires (intérieurs ou extérieurs) pour lui permettre d'accroître ses qualifications afin de compléter les conditions requises détaillées ci-dessous.

Le personnel mis à la disposition par les opérateurs doit justifier des qualifications dans la conduite des formations en général et dans celles ayant trait à leurs domaines de soumission en particulier.

De manière détaillée, le prestataire doit remplir les principales conditions suivantes:

- Etre une structure juridiquement reconnue et autorisée à mener des activités dans le domaine de la formation;
- Justifier d'au moins 3 ans d'existence continue et avoir au moins 2 expériences similaires dans le domaine du protocole ;

- Justifier d'une solide expérience dans la conduite des actions de formations sur demande ;

- Justifier de moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la conduite de la mission;

- Avoir un siège identifiable et fonctionnel: fournir, à cet effet, les informations sur la localisation géographique précise du siège y compris l'adresse, les contacts téléphoniques et le nom du responsable;

- Disposer d'un compte bancaire et préciser le nom du ou des signataire (s) ;

- Etre habilité par le FAFPA ; Pour ce faire il faut prendre attache avec la Direction Générale du FAFPA, Rue KK37, KOIRA KANO, à côté du CICR. BP 12745-Niamey-Niger, Tel 20723233/37,

courriel : dgfafpa@gmail.com

4. La langue de travail est le Français.

5. Le Directeur Général du FAFPA et le Directeur Général de l'Agence UA Niger 2019 invitent les opérateurs intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

6. L'opérateur sera sélectionné selon la méthode de qualification du Consultant.

7. Les opérateurs intéressés peuvent demander plus d'information à la Direction Générale du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage sis à l'adresse ci-dessus et à l'Agence UA Niger 2019 sis à l'Ex-clinique Pro-santé en face de la Garde présidentielle du **lundi au jeudi de 8h00 à 17 h 30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.**

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'une des Directions Générales suivantes: FAFPA ou Agence UA Niger 2019 dont les adresses ont été mentionnées ci-dessus **au plus tard le 1^{er} août 2018 à 17h00.**

Semaine de l'aviation/Symposium sur la sûreté de l'aviation et la facilitation de l'AFI

La sûreté et la facilitation de l'aviation civile au cœur des échanges

Les participants à la 5ème semaine de l'aviation AFI qu'abrite Niamey depuis le 16 juillet poursuivent activement au Palais des congrès, les travaux inscrits à l'agenda de cette importante rencontre organisée par l'OACI avec la collaboration de l'agence nationale de l'aviation civile ANAC du Niger, principale cheville ouvrière locale de cet événement international.

En présence des représentants des 192 Etats membres de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale et placée sous la présidence de la secrétaire générale de l'OACI, Dr. Fang Liu, la semaine de l'aviation est ponctuée de symposiums portant sur des thématiques aussi diverses, variées qu'importantes pour le secteur de l'aviation civile internationale. Hier, jour du troisième symposium, les participants réunis autour de Dr. Liu et le directeur général de l'ANAC, M Ayaha Ahmed, ont débattu du thème du symposium portant sur « la sûreté de l'aviation et la facilitation ». Cinq sessions de partage et d'échanges interactifs constituent la charpente du symposium. Il s'agit de « l'engagement à l'alignement de mise en œuvre du Global aviation security-plan (GASep) des cibles de la sûreté et la facilitation de l'aviation en Afrique », « la gestion des menaces émergentes pour la sûreté contre l'aviation civile », « la facilitation et la liberté de circulation

des personnes en Afrique ; « la maîtrise des synergies pour relever les défis de sûreté et de la facilitation de l'aviation civile en Afrique » et enfin « les résultats sur la sûreté et la facilitation de l'aviation civile en Afrique et les perspectives ».

Selon M Boubacar Djibo qui a introduit le symposium, l'aviation civile est de nos jours en plein essor avec un doublement de trafic aérien attendu très prochainement selon l'expert. Les chiffres parlent éloquentement en effet. L'aviation civile, c'est aujourd'hui 100 000 vols quotidiens assurés par une flotte de 26000 avions reliant environ 3900 aéroports disséminés dans les cinq continents. En termes humains, l'aviation civile est une fourmière humaine qui mobilise 290 000 pilotes et 82000 contrôleurs aériens sans compter d'autres composantes de la chaîne humaine pour permettre à des millions de personnes de voyager à travers le monde. Il faut noter que l'Afrique représente hélas 2% du trafic international. Néanmoins, elle n'entend pas être un laissé-pour-compte de cette dynamique car, malgré le faible taux, elle dispose des compagnies viables et fiables à l'image d'Ethiopian qui occupe le 27ème rang mondial.

Face à ce boom aéronautique et l'explosion du trafic, la question de la sécurité des installations aéroportuaires et de la sûreté de l'aviation constitue un



Idrissa Hamadou ONEP

A l'ouverture des assises

véritable défi pour les Nations Unies et les Etats d'une part et pour les professionnels d'autre part. Dans son exposé, M Boubacar Djibo a souligné qu'en matière de sûreté et de la facilitation, l'OACI est en collaboration croissante avec les Nations Unies depuis 1947. La collaboration s'est matérialisée par des résolutions notamment celle 2309 demandant aux Etats de « prendre des mesures pour répondre à la menace terroriste contre la sécurité de l'aviation civile ». Cela prouve à quel point la question de la sûreté est prise avec beaucoup de sérieux à tous les niveaux.

Auparavant dans le propos d'introduction à l'ouverture du 3ème symposium,

la secrétaire générale de l'OACI a rappelé que Niamey abrite cette rencontre après celle de Gaborone au Botswana. M Liu a indiqué que les participants vont se concentrer sur les sujets clé concernant le plan de sécurité de l'aviation de l'OACI essentiellement. Elle a exhorté à orienter leurs discussions sur ces thématiques en vue de soutenir les Etats qui font face à des défis. Les échanges doivent aussi être orientés vers l'exploration du mécanisme à mettre en œuvre pour renforcer l'engagement des experts de la zone AFI.

Zabeirou Moussa

7ème réunion du comité de pilotage du Plan AFI SECFAL

Plusieurs communications et des notes de travail à l'ordre du jour

Les travaux de la cinquième semaine de l'Aviation dans la région AFI se poursuivent activement dans la grande salle du Palais des Congrès de Niamey. Organisée par l'OACI en collaboration avec le Gouvernement de la République du Niger du 16 au 20 juillet, cette rencontre de Niamey vise à faire le point sur la sécurité de l'aviation civile, la sûreté aéroportuaire et la facilitation des transports aériens. Hier jeudi, les participants ont porté essentiellement leurs travaux sur la mise en œuvre complète pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL). C'est Dr Fang Liu, la Secrétaire Générale de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) qui a ouvert les travaux.

Dans sa note introductive, la Secrétaire Générale de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), Dr Fang Liu a insisté sur la mise en œuvre harmonieuse et coordonnée des normes et pratiques recommandées internationales édictées par l'OACI à l'échelle mondiale et régionale. Elle a notamment parlé du Plan régional complet de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (le Plan AFI), le Plan régional complet de mise en



Idrissa Hamadou ONEP

Lors du symposium

œuvre pour la sûreté et la facilitation de l'aviation en Afrique (le Plan AFI SECFAL) ou le Programme de renforcement des capacités en ressources humaines (HRDF).

Pour elle, les dynamiques régionales en cours suscitées par l'adoption de la Déclaration et du Cadre pour un Plan d'action pour le développement de l'infrastructure aéronautique en Afrique est en ligne avec le Plan d'action de Lomé de l'Union Africaine, tous ceux-ci conjugués aux efforts et à la bonne volonté manifeste des partenaires du développement et donateurs, vont sans

doute favoriser la réalisation sur le continent africain d'un système de transport aérien sûr pour les personnes et les biens transportés, et efficace dans son rôle d'appui aux développements socio-économiques de nos pays.

Tout en reconnaissant que des programmes notables ont été enregistrés, elle demande à tous les pays de redoubler d'efforts.

La SG de l'OACI a toutefois rappelé que le transport aérien favorise la dynamique continentale qui vise à une intégration effective du continent africain dans le cadre de l'Agenda 2063 de

l'Union Africaine. Elle a mis l'accent sur la libre circulation des personnes, le Marché unique du Transport aérien en Afrique, la création d'une zone de libre-échange continentale et la mise en place du passeport africain. Elle a réitéré sa déférence aux partenaires de l'OACI pour tous les efforts déployés dans tous les domaines pour un développement sûr et ordonné de l'aviation civile. Dr Fang Liu a réitéré sa disponibilité à accompagner les projets et les programmes mis en œuvre par les pays.

Des présentations sur la feuille de route alignée du Plan Afi SECFAL, des rapports sur les résultats de l'analyse USAP-CMA pour déterminer les domaines d'insuffisance, les besoins et les projets communs, la situation financière du Plan AFI SECFAL, état de la mise en œuvre de la stratégie TRIP de l'OACI, du PKD et de l'APJ en Afrique et de la délivrance du Passeport Afrique proposé et la mise en œuvre du projet APEX sûreté en Afrique ont été les communications qui ont ponctué la journée du jeudi matin. S'en sont suivis des débats autour de toutes ces questions d'intérêt.

Aïssa Alfary Abdoulaye



République du Niger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction du Budget et des Investissements B.P. 255 - Niamey

Avis d'Appel d'Offres N°03/2018/CNSS pour la fourniture de matériels informatiques à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de matériels informatiques constitués en lot unique.

Les offres doivent être accompagnées des documents ci-après:

- la soumission;
 - une caution bancaire d'au moins 2 % du montant du marché;
 - une ligne de crédit de 50.000.000 F CFA;
 - une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
 - une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale;
 - une attestation d'inscription au registre de commerce;
 - une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois;
 - une attestation de la chambre de commerce ;
 - une attestation de l'autorité de régulation des marchés publics (ARIVP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique.
- Les soumissionnaires peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres moyennant la somme non remboursable de **cent mille francs (100.000) FCFA**.
- Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs offres conformément à la présentation décrite dans le Dossier d'Appel d'Offres au plus tard le **mercredi 29 août 2018 à 9 heures** au Secrétariat de la Direction du Budget et des Investissements de la CNSS sise à l'Immeuble CNSS : Tel 20 73 43 54.
- Les plis seront ouverts le **même jour à 10 heures** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents.
- Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir les informations complémentaires et examiner les Dossiers d'Appels d'Offres à l'immeuble CNSS (Direction du Budget et des Investissements), B.P. 255 – Niamey
Tel: 20 73 43 54/20 73 43 56

Le Directeur Général
Dr AKILOU AHMET BARINGAYE

République du Niger
Ministère de la Défense nationale
Secrétariat Général

Commission Permanente de Recrutement et de Sélection **COMMUNIQUE**

Un concours de recrutement d'**Elèves Sous-officiers d'Active promotion 2018** aura lieu le **dimanche 12 août 2018 et le Mardi 14 août 2018** au centre unique de Niamey, (Prytanée Militaire).

A) Conditions à remplir:

- Etre de nationalité nigérienne,
- Etre de sexe masculin;
- Etre célibataire sans enfant;
- Etre titulaire du Baccalauréat;
- Etre âgé de 23 ans au plus au 31 décembre 2018 ;
- Jouir de ses droits civiques et n'avoir encouru aucune condamnation pénale;
- Justifier d'une bonne conduite et d'une bonne moralité;
- Etre physiquement et médicalement apte.

B) Composition du dossier:

- Une demande manuscrite du candidat adressée au Ministre de la Défense Nationale;
- Un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif tenant lieu;
- Un certificat de nationalité nigérienne;
- Une copie légalisée du diplôme du Baccalauréat;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- Un certificat d'aptitude médicale délivré par un médecin;
- Un certificat de toise délivré par la Police Nationale ou la Gendarmerie Nationale (1,64m au minimum);
- Une (01) copie légalisée de la pièce d'identité;
- Deux (02) photos d'identité;
- Une (01) décharge de responsabilité pour l'épreuve physique;

-Une (01) enveloppe timbrée portant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de son représentant.

C) Epreuves du concours:

- 1) Epreuve physique:
Le Dimanche 12 août 2018 à 6 h 00 mn à l'entrée principale du stade Général Seyni Kountché
-Course de 7 km en moins de 40 minutes.
- 2) Epreuves écrites:
Le Mardi 14 août 2018 au Prytanée Militaire de Niamey
-Culture générale coefficient 2 (08h à 10h)
-Anglais coefficient 2 (10h30 à 11h30)
-Mathématiques ou français au choix coefficient 2 (15h à 18h)

D) Autres dispositions:

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Ministère de la Défense Nationale (Direction des Ressources Humaines), ou au COFFAN rond-point 6^{ème} au plus tard le **Mercredi 08 août 2018 à 17 heures 00**, moyennant le paiement de la somme non remboursable de dix mille (10000) FCF A.

NB :

1. Les candidats doivent se présenter le jour du concours à 07 h 00 mn précises, munis impérativement d'une pièce d'identité.
2. Les candidats admis seront soumis à une contre –visite d'aptitude médicale par un médecin militaire

Le Président de la Commission Permanente de Sélection et de Recrutement.
Le Général de brigade Ibrahim Waly Karingama

République du Niger
Ministère de la Défense nationale
Secrétariat Général
Commission Permanente de Recrutement et de Sélection
COMMUNIQUE

Un concours d'admission dans les **Ecoles d'Enfants de Troupe** sera organisé le **samedi 04 août 2018** dans les centres suivants: Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder.

Le concours est ouvert à tous les nigériens des deux (02) sexes et le nombre à recruter est de quarante-cinq (45) garçons et de quinze (15) filles.

A) Conditions à remplir:

- Etre de nationalité nigérienne;
- Avoir moins de 14 ans au 31 décembre 2018 ;
- Avoir au minimum une moyenne annuelle de 7/10;
- Etre physiquement et médicalement apte.

B) Composition du dossier:

- Un (01) formulaire de demande d'admission dans les Ecoles d'Enfants de Troupe;
- Un (01) extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif tenant lieu;
- Un (01) certificat de nationalité nigérienne;
- Un (01) certificat de visite médicale datant de moins de trois mois;
- Une (01) photocopie légalisée du carnet de correspondance 2017-2018;
- Un (01) engagement écrit et légalisé du parent ou du tuteur légal;
- Une (01) copie légalisée de la pièce d'identité;
- Deux (02) photos d'identité;
- Une (01) enveloppe timbrée portant l'adresse et le numéro de téléphone du parent ou du tuteur légal.

C) Epreuves:

- Dicté (sur 20) : 30 mn;
- Etude de texte (sur 40) :1 heure;
- Problème-opération (sur 40) :1 heure 30 mn.

D) Autres dispositions:

Les dossiers de candidature seront déposés auprès des Directions Régionales de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique moyennant le paiement de la somme non remboursable de **cinq mille (5.000) F CFA par dossier**.

Les candidats concourront aux lieux de dépôt de leurs dossiers de candidature.

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Prytanée Militaire, au Commandement des Organismes de Formation des Forces Armées Nigériennes (COFFAN) situé au rond-point 6^{ème} et dans les Directions Régionales de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique.

La date limite de dépôt du dossier de candidature est fixée au **lundi 30 juillet 2018 à 17 heures**.

NB :

1. Les candidats doivent se présenter le jour du concours à 07 h 00 mn précises, munis impérativement d'une pièce d'identité.
2. Les candidats admis seront soumis à une contre –visite d'aptitude médicale par un médecin militaire

Le Président de la Commission Permanente de Sélection et de Recrutement.
Le Général de brigade Ibrahim Waly Karingama

République du Niger
Ministère de la Défense nationale
Secrétariat Général
Commission Permanente de Recrutement et de Sélection
COMMUNIQUE

Un concours ouvert aux étudiants autres qu'anciens Enfants de Troupe pour le recrutement d'**Elèves Officiers d'Active promotion 2018**, aura lieu le dimanche 12 août 2018 et le mardi 14 août 2018 au centre unique de Niamey, (Prytanée Militaire).

A) Conditions à remplir:

- Etre de nationalité nigérienne, de sexe masculin ou féminin;
- Etre célibataire sans enfant;
- Etre titulaire d'une licence universitaire au minimum;
- Etre âgé de 25 ans au plus au 31 décembre 2018;
- Jouir de ses droits civiques et n'avoir encouru aucune condamnation pénale;
- Justifier d'une bonne conduite et d'une bonne moralité;
- Etre physiquement et médicalement apte.

B) Composition du dossier:

- Une demande manuscrite du candidat adressée au Ministre de la Défense Nationale;
- Un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif tenant lieu;
- Un certificat de nationalité nigérienne;
- Une copie légalisée du diplôme universitaire ou de l'attestation du diplôme;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- Un certificat d'aptitude médicale délivré par un médecin;
- Un certificat de toise délivré par la Police Nationale ou la Gendarmerie Nationale (1,64 m minimum pour les garçons, 1,58m minimum pour les filles);
- Une (01) copie légalisée de la pièce d'identité;
- Deux photos d'identité;
- Une (01) décharge de responsabilité pour l'épreuve physique;

-Une copie légalisée du Baccalauréat;

-Une enveloppe timbrée portant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de son représentant.

C) Epreuves du concours:

- 1) Epreuve physique:
Le Dimanche 12 août 2018 à 6h 00 mn à l'entrée principale du stade Général Seyni Kountché
-Course de 7 km pour les garçons en moins de 40 minutes;
- Course de 4 km pour les filles en moins de 30 minutes;
- 2) Epreuves écrites:
Le mardi 14 août 2018 au Prytanée Militaire de Niamey
-Culture générale coefficient 2 (08h à 10 h)
-Anglais coefficient 1 (10h 30 à 11h 30)
-Mathématiques ou français au choix coefficient 2 (15h à 18h)

D) Autres dispositions:

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Ministère de la Défense Nationale (Direction des Ressources Humaines), ou au COFFAN rond-point 6^{ème} au plus tard le **mercredi 08 août 2018 à 17 heures 00**, moyennant le paiement de la somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA.

- NB :**
1. Les candidats doivent se présenter le jour du concours à 07 h 00 mn précises, munis impérativement d'une pièce d'identité.
 2. Les candidats admis seront soumis à une contre –visite d'aptitude médicale par un médecin militaire

Le Président de la Commission Permanente de Sélection et de Recrutement.
Le Général de brigade Ibrahim Waly Karingama

AVIS PARTICULIER DE PASSATION DE MARCHÉS

Date : 16/07/2018

Prêt/Don N° :

IAS:N°003/PROMOVARE/CCP/2018

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur **UNDB online** [insérer le numéro] du 13 mai 2014 et sur le **site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement**.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du **Projet de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau (PROMOVARE)**. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la **réalisation des travaux d'aménagement et équipement des petits périmètres irrigués dans les régions de Dosso, Tillabéri, Tahoua et Agadez**.

3. Le **Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la PROMOVARE** invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour l'exécution des travaux **composés de neufs (9) lots composés comme suit** :

Lot n°1 : travaux d'aménagement et d'équipement de 5 sites d'Abardok totalisant 39,1 ha de la commune rurale de Tabelot dans le département de Tchirozérine dont la consistance est : fourniture et pose GMP : 25 unités ; puits maraichers de 18 m de profondeur : 27 unités ; réhabilitation puits maraichers : 5 ml ; Kit solaire + électropompe immergée : 3 unités ; bassins circulaires : 3 unités ; réseau californien : 11760 ml ; bornes d'irrigation : 8 unités.

Lot n°2 : travaux d'aménagement et d'équipement de 14 sites d'Anouzgran et Tabelot totalisant 42,83 ha de la commune rurale de Tabelot dans le département de Tchirozérine dont la consistance est : fourniture et pose GMP : 24 unités ; puits maraichers de 21 m de profondeur : 34 unités ; réhabilitation puits maraichers : 10 ml ; Kit solaire + électropompe immergée : 24 unités ; bassins circulaires : 12 unités ; réseau californien : 15120 ml ; bornes d'irrigation : 88 unités.

Lot n°3 : travaux d'aménagement et d'équipement de 3 sites de Barghot et llyalan totalisant 29,44 ha de la commune rurale de Tabelot dans le département de Tchirozérine dont la consistance est : Clôture grillagée : 5919 ml ; fourniture et pose GMP : 25 unités ; puits maraichers de 15 ml : 21 unités ; réhabilitation puits maraichers de 15 ml de profondeur : 1 unité ; Kit solaire + électropompe immergée : 1 unité ; bassins circulaires : 1 unité ; réseau californien : 10500 ml ; bornes d'irrigation : 8 unités.

Lot n°4 : travaux d'aménagement et d'équipement de 18 sites de Deytagui Fandou totalisant 20,96 ha de la commune urbaine de Loga dans le département de Loga dont la consistance est : Clôture grillagée : 7126 ml ; puits maraichers de 15 m de profondeur : 30 unités ; réhabilitation puits maraichers de 5 m de profondeur : 5 unités ; Kit solaire + électropompe immergée : 23 unités ; bassins circulaires : 54 unités ; réseau californien : 3500 ml ; bornes d'irrigation : 8 unités.

Lot n°5 : travaux d'aménagement et d'équipement du site de Sounkourou totalisant 20 ha de la commune rurale de Soucoucoutan dans le département de Doutchi dont la consistance est : Clôture grillagée : 2000 ml ; forages maraichers de profondeur 120m : 4 unités ; Kit solaire + électropompe immergée : 2 unités ; bassins circulaires : 4 unités ; réseau californien : 2930 ml ;

Lot n°6 : travaux d'aménagement et d'équipement de 19 sites de Sahiya totalisant 19 ha de la commune rurale de Bagaroua dans le département de Bagaroua dont la consistance est : Clôture grillagée : 6400 ml ; forage de 25 ml de profondeur : 25 unités ; fourniture et pose GMP : 13 unités ; puits maraichers de 15 ml de profondeur : 6 unités ; Kit solaire + électropompe immergée : 14 unités ; bassins circulaires : 1 unité ; réseau californien : 675 ml.

Lot n°7 : travaux d'aménagement et d'équipement de 38 sites de Fachi totalisant 47,23 ha de la commune rurale de Tabalak dans le département d'Abalak dont la consistance est : Clôture grillagée : 5558 ml ; clôture barbelée : 5806 ml ; forage de 25 ml de profondeur : 22 unités ; forage de 15 ml de profondeur : 29 unités ;

fourniture et pose GMP : 40 unités ; puits maraichers de 15 ml : 3 unités ; Kit solaire + électropompe immergée : 21 unité ; Réservoir Tanks : 1 unité ; réseau californien : 7192 ml.

Lot n°8 : travaux d'aménagement et d'équipement de 46 sites de Bagare Djiginawa totalisant 42,10 ha de la commune rurale de Kao dans le département de Tchintabaraden dont la consistance est : Clôture grillagée : 2400 ml ; fourniture et pose GMP : 37 unités ; forage de 25 ml de profondeur : 10 unités ; forage de 15 ml de profondeur : 39 unités ; puits maraichers de 25 ml : 1 unité ; Kit solaire + électropompe immergée : 16 unités ; bassins circulaires : 1 unité ; réseau californien : 7350 ml.

Lot n°9 : travaux d'aménagement et d'équipement de 15 sites de Namari Peulh totalisant 30,06 ha de la commune rurale de Tagazar dans le département de Balleyara dont la consistance est : Clôture grillagée : 7578,65 ml ; fourniture et pose GMP : 4 unités ; fonçage de forges de 25 ml : 25 unités ; puits maraichers neufs de 11 ml : 5 unités ; réhabilitation puits maraichers de 11 ml : 2 unités ; Kit solaire + électropompe immergée : 24 unités ; bassins circulaires : 88 unités ; réseau californien : 6569,2 ml.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots mais ne peuvent être adjudicataires que pour un seul lot sauf dans le cas où les soumissionnaires sont inférieurs au nombre des lots.

La période d'exécution des travaux ne doit pas excéder six (6) mois sans tenir compte de la suspension liée à la saison des pluies.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la **Cellule de Coordination des Projets PDIPC et PROMOVARE** B.P 11 187 Niamey

Tél : +227 20 72 29 45/ +227 20 72 49 84

Sise aux lotissements Issa Béri, Niamey Plateau

(Ex local UNHCR)

REPUBLIQUE DE NIGER

ccp@promovarepdipc.org

et être acheté par les soumissionnaires intéressés.

5. Un jeu complet de Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA ou cent cinquante-deux virgule quarante-cinq (152,45) Euros**.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des biens ou des travaux.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 15/08/2018 à 9 h 00 heure locale** et doivent être accompagnées d'une garantie de :-

- Quatre millions (4 000 000) francs CFA pour le lot N°1 ;
- Sept millions (7 000 000) francs CFA pour le lot N°2 ;
- Six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA pour le lot N°3 ;
- Sept millions (7 000 000) francs CFA pour le lot N°4 ;
- Six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA pour le lot N°5 ;
- Quatre millions (4 000 000) francs CFA pour le lot N°6 ;
- Douze millions (12 000 000) francs CFA pour le lot N°7 ;
- Quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA pour le lot N°8 ;
- Six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA pour le lot N°9.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce **le 15/08/2018 à 10 h 00 heure locale** aux bureaux de la **Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**.

Coordonnateur de la Cellule de Coordinateur des Projets PROMOVARE et PDIPC

ZAKOU MAYAKI MOUSSA



AVIS DE RECRUTEMENT MCA-NIGER

Millennium Challenge Account-Niger (MCA-Niger) Recrute à Niamey (Niger) Un (une) Responsable Réinstallation

Présentation de MCA-Niger

L'Etat du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.
- Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

MCA-Niger recherche un(e) Responsable Réinstallation, basé(e) à Niamey.

Titre du poste : Responsable Réinstallation

Pays et lieu de travail : Niamey/Niger

Date de début : immédiatement disponible

Durée de la mission : deux (ans) renouvelable.

Salaires : un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

Le Poste : Sous la responsabilité du Directeur des programmes, et comme partie de l'équipe Foncier/Réinstallation, vous avez pour mission de mettre en œuvre le volet réinstallation du MCA-Niger. Le Manager Réinstallation est responsable de la supervision, planification, et mise en œuvre des activités de réinstallation relatives aux projets irrigation et accès aux marchés et Communautés Résilientes au climat (CRC) et veille à ce que les prestataires établissent et maintiennent des relations efficaces avec tous les intervenants et les parties prenantes des projets du MCA-Niger. Le titulaire est responsable de l'élaboration du plan de travail et de la supervision du budget d'activités de réinstallation et de la gestion des activités prévues dans les accords d'entités et contrats avec les firmes et les consultants.

Il supervisera deux (2) personnels chargés des activités techniques (un Chargé de Réinstallation et le Spécialiste de Coordination des Consultations).

Responsabilités Clefs

En étroite collaboration avec le Manager Foncier, le Manager de Réinstallation va :

- Assurer la conception, la coordination, la gestion et la mise en œuvre de l'accord contenu dans le programme Compact, relatif aux activités liées à l'acquisition involontaire de terre, au déplacement des autochtones et bouleversements économiques connexes, à la restauration des moyens de subsistance et tout autre point d'activités de réinstallation contenu dans l'accord.
- Préparer et examiner les documents relatifs à l'activité « Réinstallation », notamment les termes de référence, les documents de conception, les dossiers d'appel d'offres, les évaluations techniques, les plans de travail, les budgets et les rapports d'état d'avancement ;
- Aider à la prise de décision en matière de passation des marchés pour les prestations de services et autres contrats nécessaires à l'exécution de l'activité « Réinstallation » et prendre des décisions en ce qui concerne la réception des livrables et l'approbation des factures et des paiements y afférents
- Assurer la planification budgétaire et des décaissements relatifs à l'activité « Réinstallation », en liaison avec le Directeur Financier et le Directeur de la Passation des Marchés ;
- Conduire et assurer la préparation de tous les documents requis pour les appels d'offre relatifs aux programmes de réinstallation
- Organiser les réunions, la communication et le partage de l'information avec les partenaires d'exécution, notamment le SP/Code rural, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Intérieur, les COFOCOM, et les communes rurales ayant signé les accords d'entités afin d'assurer une exécution efficace de l'activité « Réinstallation » ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre de l'activité « Réinstallation » respecte les lignes directrices et les exigences pertinentes de MCC, y compris celles liées à l'environnement, au genre et à l'inclusion sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du système de gestion environnementale, sociale, de santé et de sécurité dans le cadre de l'activité « Réinstallation » en collaboration avec les équipes en charge de la performance environnementale et sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du Plan d'Intégration Genre et Inclusion Sociale (PIGIS) dans le cadre de l'activité « Réinstallation », en collaboration avec les équipes en charge des dimensions genre et inclusion sociale
- Contribuer aux activités liées à la réforme des politiques d'utilisation des sols et de gestion des ressources naturelles, en liaison avec le Directeur MCA-Niger chargé du régime foncier et de la réinstallation
- Conduire et orienter tout le personnel de la MCA impliqué dans la mise en œuvre du programme de réinstallation, y compris le personnel de la MCA impliqué dans les programmes CRA et PRAPS, afin de s'assurer

que la mise en œuvre du programme répond aux exigences prévues dans l'accord.

Les compétences :

La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Diplôme requis : Bac 4/5 ans en droit ou tout autre diplôme d'étude supérieure dans une discipline appropriée (sociologie, sociologie rurale, géographie) liés à la réinstallation involontaire et l'acquisition de terres.
- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la réinstallation involontaire dans les pays en voie de développement, avec expérience au Niger ou autres pays en Afrique de l'Ouest fortement préférée.
- Expérience démontrée dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation involontaire au Niger ou autres pays en Afrique de l'Ouest.
- Expérience démontrée dans la mise en œuvre d'activités de formation et de renforcement des capacités hautement souhaitable.
- Expérience d'un travail de collaboration/coordination avec des représentants du gouvernement, les communautés et d'autres intervenants.
- Expérience passée dans des projets de développement d'infrastructures rurales et familier avec les défis spécifiques à l'irrigation et la construction de route un avantage distinct.
- Connaissance confirmée des politiques internationales de réinstallation (ex. : OP 4.12 de la Banque Mondiale, l'IFC PS-5), ou toutes autres procédures de réinstallation en vigueur élaborées par d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.
- **Qualités et aptitudes :**
- Avoir le sens du détail et l'attachement à la qualité, être proactif.
- Etre capable de bien communiquer auprès d'un public varié et de travailler efficacement dans une équipe.
- Avoir de bonnes connaissances confirmées du foncier au Niger, ainsi que des lois nigériennes qui régissent la réinstallation.
- Maîtrise du français (écrit et parlé).
- Maîtrise de la communication les langues locales préférées.
- Aptitude à effectuer des déplacements de terrain.
- **Dossier de candidature**
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae (CV) détaillé
- Un casier judiciaire actualisé

Pour Postuler : Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature CV et lettre de motivation à l'adresse e-mail suivante : recrutements@mcaniger.ne, en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

Date de clôture : le 29 juillet 2018

NB : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.



AVIS DE RECRUTEMENT MCA-NIGER

Millennium Challenge Account-Niger (MCA-Niger) Recrute à Niamey (Niger) Un (une) Responsable Foncier

Présentation de MCA-Niger

L'Etat du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.
- Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

MCA-Niger recherche un(e) Responsable Foncier, basé(e) à Niamey.

Titre du poste : Responsable Foncier

Pays et lieu de travail : Niamey/Niger

Date de début : immédiatement disponible

Durée de la mission : deux (ans) renouvelable.

Salaires : un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

Le Poste :

Sous la responsabilité du Directeur des Programmes, vous avez pour mission de mettre en œuvre le volet foncier du MCA-Niger. Le Manager foncier est responsable de la supervision, planification, et mise en œuvre des activités du foncier relatives aux projets de MCA et veille à ce que les prestataires établissent et maintiennent des relations efficaces avec tous les intervenants et les parties prenantes des projets du MCA-Niger. Le titulaire est responsable de l'élaboration du plan de travail et de la supervision du budget d'activités du foncier et de la gestion des activités prévues dans les accords d'entités et contrats avec les firmes et les consultants.

IL supervisera deux (2) personnels chargés des activités techniques (Charge de Politique Foncière et le Spécialiste de Gestion des Données SIG).

Responsabilités Clefs

En étroite collaboration avec le Manager de Réinstallation, le Manager Foncier va :

- Assurer la conception, la coordination, la gestion et la mise en œuvre des activités dans le cadre du programme Compact liées à la gouvernance foncière, à la sécurisation des droits fonciers, au renforcement des capacités de gestion foncière et à la planification de l'utilisation des terres.
- Préparer et examiner les documents relatifs à l'activité « Foncier », notamment les termes de référence, les documents de conception, les dossiers d'appel d'offres, les évaluations techniques, les plans de travail, les budgets et les rapports d'état d'avancement ;
- Aider à la prise de décision en matière de passation des marchés pour les prestations de services et autres contrats nécessaires à l'exécution de l'activité « Foncier » et prendre des décisions en ce qui concerne la réception des livrables et l'approbation des factures et des paiements y afférents
- Assurer la planification budgétaire et des décaissements relatifs à l'activité « Foncier », en liaison avec le Directeur Financier et le Directeur de la Passation des Marchés.
- Conduire les activités liées à la réforme des politiques d'utilisation des sols et de gestion des ressources naturelles
- Identifier les goulots d'étranglement, les risques dans la conduite des activités de sécurisation foncière ; en informer les directions des deux projets concernés ;
- concevoir et contribuer à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation de ces risques afin de s'assurer que la mise en œuvre du programme répond aux exigences prévues dans le Compact.
- Organiser les réunions, la communication et le partage de l'information avec les partenaires d'exécution, notamment le SP/Code rural, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Intérieur, les COFOCOM, et les communes rurales ayant signé les accords d'entités afin d'assurer une exécution efficace de l'activité « Foncier » ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre de l'activité « Foncier » respecte les lignes directrices et les exigences pertinentes de MCC, y compris celles liées à l'environnement, au genre et à l'inclusion sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du système de gestion environnementale, sociale, de santé et de sécurité dans le cadre de l'activité « Foncier » en collaboration avec les équipes en charge de la performance environnementale et sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du Plan d'Intégration Genre et Inclusion Sociale (PIGIS) dans le cadre de l'activité « Foncier », en

collaboration avec les équipes en charge des dimensions genre et inclusion sociale ;

- Participer aux processus de documentation et de révision du projet.
- Travailler étroitement avec les équipes en charge de la performance environnementale et sociale et de l'inclusion sociale et de genre et collaborer avec les autres équipes en charge des services techniques et administratifs du MCA-Niger en vue d'atteindre les résultats escomptés de l'activité ;

Les compétences :

La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Diplôme requis : Bac 5en droit ou tout autre diplôme d'étude supérieure dans une discipline appropriée (droit, sociologie, sociologie rurale, géographie) liés à la gestion du régime foncier, et l'acquisition de terres.
- Expérience professionnelle pratique de 10 années d'expérience à des postes liés à la politique, l'analyse ou la gestion foncière au Niger ou autres pays en Afrique de l'Ouest. Une expérience de moins de 10 ans est acceptable pour des candidats d'exception.
- Compétences en gestion de projet, avec de préférence une expérience de travail dans des projets financés par des bailleurs internationaux.
- Qualités et aptitudes :
- Avoir le sens du détail et l'attachement à la qualité, être proactif.
- Etre capable de bien communiquer auprès d'un public varié et de travailler efficacement dans une équipe diverse.
- Maîtrise du français (écrit et parlé).
- Maîtrise de la communication les langues locales préférées.
- Aptitude à effectuer des déplacements de terrain.

Dossier de candidature

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae (CV) détaillé
- Un casier judiciaire actualisé

Pour Postuler :

Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature CV et lettre de motivation à l'adresse e-mail suivante : recrutements@mcaniger.ne, en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

Date de clôture : le 29 juillet 2018

NB : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

M. Frank Van Der Mueren, Chef de la mission EUCAP SAHEL Niger

«Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent, c'est de renforcer les capacités de nos partenaires»

Par Souleymane yahaya

M. le Chef de la mission EUCAP SAHEL Niger, comment peut-on présenter EUCAP Sahel Niger, autrement dit quelle est la genèse de la mission ?

L'Union Européenne a adopté une stratégie pour le Sahel en 2011, axée sur la sécurité et le développement. Cette stratégie a été discutée par les Etats de la région et sur la base de cela, une mission a été lancée en 2012 dans le cadre de la politique sécurité-défense commune de l'Union Européenne. Dans le cadre de cette politique, qui a quelques axes prioritaires et dans le cadre de cette stratégie, 4 domaines sont ciblés, à savoir la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le crime organisé transnational, la favorisation des activités pour les jeunes dans la région afin de lutter contre la radicalisation, et à partir de 2015, la problématique de la migration irrégulière et les crimes associés. C'est dans ce cadre que la mission a été lancée en 2012, avec un mandat non-exécutif, pour assister les autorités à mettre en place une approche intégrée, cohérente, qui respecte les droits de l'homme et qui permettra de lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

C'est essentiellement dans ces deux domaines que la mission veut assister et aider ses partenaires nigériens.

Quelle est la contribution d'EUCAP Sahel Niger dans la formation et le soutien aux Forces de Défense et de Sécurité ?

La formation est effectivement l'un des 3 piliers que sont le conseil, la formation et les projets, donc l'équipement. Dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la lutte contre la migration irrégulière, 12.000 personnes, qui viennent surtout de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale et de la Garde Nationale, ont été formées. On a aussi des activités avec les ministères de tutelle, avec par exemple l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et avec les magistrats, parce qu'un de nos objectifs est de renforcer la chaîne pénale. On forme donc les officiers de police judiciaire mais aussi les magistrats. On travaille aussi avec la société civile, plus particulièrement dans le rapprochement des forces de l'ordre auprès de la population, domaine où la société civile est très importante. On les forme surtout dans les techniques d'investigations, la collecte de renseignements, les faux documents, la

gestion des frontières, les droits de l'homme, la drogue, le trafic des armes et la gestion des crises. On a aussi formé la Police Technique Scientifique

Quels sont les principaux défis à relever pour promouvoir la paix et quelle place tient EUCAP Sahel Niger dans ce combat ?

La sécurité et la paix passent surtout par la stabilité et la sécurité humaine. On rappelle cette sécurité humaine parce qu'elle inclut une stabilité, non seulement économique, mais aussi politique, sociale et sécuritaire. C'est en fait le rôle des autorités, de créer les conditions dans lesquelles les hommes, les femmes et les jeunes peuvent se développer, avoir accès aux services sociaux de base et à l'éducation. Il est important de n'avoir ni peur, ni faim, pour arriver à une paix durable. Si les autorités peuvent garantir un système sécuritaire et judiciaire qui donne des garanties aux citoyens pour un traitement équitable, là ça sera déjà pas mal. C'est pour ça qu'en plus des formations techniques, on accorde aussi beaucoup d'attention à tout ce qui est droit de l'homme, donc le respect des citoyens. On dit toujours « servir et protéger », donc les forces de l'ordre doivent se dire qu'elles sont là pour la population.

Comment comptez-vous procéder pour pérenniser le travail accompli ?

En effet, une de nos priorités est la durabilité des actions. La mission en tant que telle, n'est pas une mission permanente. Pour garantir la durabilité des actions menées, nous formons des formateurs. Actuellement, dans certains domaines c'est le formateur nigérien qui donne cours. C'est le cas de la police technique scientifique où les formateurs qui sont formés donnent des cours. Premièrement, c'est de pérenniser les activités par les formateurs nigériens, ensuite, il faut créer des textes légaux et des structures pérennes, et enfin il faut investir dans un système informatisé de ressources humaines qui permettra de mieux gérer les hommes et leurs matériels. Entre autres actions allant dans ce sens, il y'a eu l'adoption de la Stratégie de Sécurité Intérieure, la mise en place des structures des centres régionaux, et l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes. On travaille maintenant pour mettre en place une plateforme qui permettra aux forces de sécurité et à la société civile, de se rencon-

trer et d'échanger.

Ces formations sont-elles destinées uniquement au Niger ?

La structure du G5 Sahel a été mise en place pas seulement au niveau sécuritaire, mais aussi au niveau du développement, de la gouvernance, des infrastructures, et au niveau d'autres relais de sécurité. Avec la création de la force conjointe du G5 Sahel, nous explorons avec les autorités concernées, la possibilité d'avoir une composante Police dedans.

Elle permettra une judiciarisation des opérations militaires afin d'éviter que des présumés malfrats ou même terroristes, ne soient relâchés par après par un juge pour manque de preuves. Nous comprenons bien sûr que les militaires doivent jouer leur rôle et conduire leurs opérations, de même que les magistrats doivent garantir les droits de l'homme dans toutes ces opérations. Il ne faut pas oublier que les actions militaires sont menées contre un ennemi qui n'est pas clairement identifié, et qui est souvent tapé parmi la population. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut faire très attention à la manière de gérer ces opérations.

Remarquez-vous des progrès dans vos domaines d'intervention depuis l'installation de EUCAP SAHEL Niger ?

Effectivement, il y'a des progrès qui ont été faits, à commencer par le comité technique de pilotage qui renforce la structure de collaboration avec les autorités nigériennes. On constate aussi des avancées conséquentes dans des domaines d'intérêts communs. J'ai déjà cité la Police Technique Scientifique (la PTS) et l'accélération des centres opérationnels régionaux pour gérer les incidents et les crises. Dans le domaine de la lutte contre la drogue, les résultats sont visibles. Par exemple il y'a un mois de cela, nous avons assisté à la saisie de presque 3 tonnes de résine de cannabis, saisie qui fait suite à l'aboutissement d'une enquête bien gérée par la Police. On peut aussi citer le service central de lutte contre le terrorisme qui était très jeune à notre arrivée. Aujourd'hui, c'est un service développé et performant. Vous voyez bien qu'il y'a des progrès visibles qui sont là.



M. Frank Van Der Mueren

Quels sont les perspectives pour la mission qui, je crois, est à son deuxième mandat ?

On est dans le 3^{ème} mandat qui prendra fin ce 15 juillet. On aura un autre mandat de 2 ans car les autorités nigériennes ont déjà donné leur accord et c'est en discussion au niveau de l'Union Européenne pour approbation. L'une des priorités pour nous, c'est d'aller vers le mentorat et les services commandés. Nous irons plus sur le terrain avec nos collègues nigériens pour voir leur fonctionnement et faire un coaching, toujours avec l'accord bien sûr des chefs de services. La durabilité des actions menées est aussi une de nos priorités. On a déjà atteint la 1^{ère} phase de la mission qui consiste à l'atteinte d'une capacité optimale des formations et des conseils. La 2^{ème} phase quant à elle, c'est d'aller vers une situation de transition et de remettre les activités à notre partenaire. Et la dernière phase elle, consiste à la phase de sortie. Notre mandat pour l'instant c'est le Niger. Si on nous donne des activités sous régionales, ça ne peut pas être au détriment de celles du Niger. Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent, c'est de renforcer les capacités de nos partenaires. C'est le cœur même de notre mandat.

Votre mot de la fin ?

C'est vraiment un mot de soutien et d'encouragement pour le peuple nigérien. C'est aussi un mot de respect, le respect pour vous, pour votre fierté, pour votre volonté de s'attaquer aux problèmes et surtout de progresser ensemble. Comme vous le dites si bien au Niger, on est ensemble.

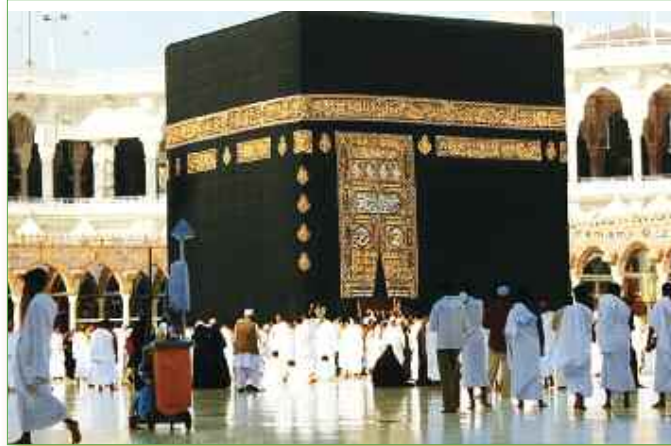
Le Hadj

Un voyage de tous

Par Idé Fatouma

Dans quelques jours, les pèlerins nigériens convergeront Incha Allah vers les Lieux Saints. Le début des vols à destination de l'Arabie Saoudite dans le cadre du hadj 2018 est en effet prévu pour la fin de ce mois de juillet. Le Hadj ou pèlerinage à la Mecque, est l'un des cinq piliers de l'Islam. Selon la religion musulmane, pour accomplir le hadj il faut croire en Dieu et en l'islam, être sain d'esprit, être majeur, être en bonne santé et avoir l'argent pour le voyage et le séjour, sans compromettre l'existence du reste de la famille. En somme, tout musulman adulte, homme ou femme ayant des moyens financiers suffisants et une bonne aptitude physique, se doit d'accomplir le hadj au moins une fois dans sa vie. Pour respecter ce pilier important de leur religion, certains musulmans nigériens n'ont financièrement aucune difficulté. D'autres par contre mettent les bouchées doubles pour trouver l'argent nécessaire à ce voyage de toute une vie dit on. Cela en économisant pendant des années pour acheter le billet pour la Mecque, ou en mettant sur le marché, maisons, parcelles, animaux et tout autre bien permettant de réunir la somme nécessaire pour le voyage.

Depuis quelques années, cette somme connaît malheureusement une augmentation au Niger où, il faut aujourd'hui débloquer plus de 2 millions de F CFA pour effectuer le pèlerinage à la Mecque. Mais cela ne décourage nullement, les candidats au hadj dont le nombre ne cesse de croître également au point où des mesures sont prises pour les limiter. Au Niger par exemple, ceux qui ont déjà effectué ce voyage doivent déboursier plus de 3 millions de FCFA pour retourner faire un autre pèlerinage. D'autres pays musulmans, ont mis en place, un tirage au sort pour désigner les fidèles qui accompliront le hadj. Ailleurs, il semble que selon une nouvelle réglementation entrée en vigueur lors du hadj 2013, un musulman ne pourra se rendre à la Mecque dans le cadre du hadj qu'une fois tous les 5 ans. Ce qui est sûr, c'est que ces dernières années, chaque pays reçoit un quota déterminant le nombre de pèlerins qu'il est tenu de respecter. C'est ainsi que pour le hadj 2018, notre



La Sainte Kabba

pays a droit à 15.891 pèlerins. Chaque pays envoie donc un nombre déterminé de pèlerins qui se retrouvent à la Mecque pour accomplir avec ferveur, les rites que le prophète Mohamed (PSL) avait accomplis lors de son dernier pèlerinage quelques temps avant sa mort. C'est dire toute l'importance du hadj qui ne doit pas être entrepris à la légère mais plutôt avec sincérité et dévotion envers Allah.

Ce que les agences de voyage doivent s'acharner à expliquer aux pèlerins dont beaucoup n'ont d'autres intentions que d'aller faire des achats. Du coup, plus de temps est passé dans les boutiques ou dans les chambres d'hôtel pour parler politique qu'à la Kaaba par exemple pour faire des tawafs. Les agences se multiplient, mais certaines d'entre elles doivent aussi revoir leur encadrement afin d'aider

les pèlerins à obtenir tous les avantages du Hadj. En effet, selon la tradition musulmane, le pèlerinage permet l'expiation et la rémission des grands et des petits péchés conformément à la parole du Prophète Mohamed (PSL) rapportée par Boukhari. En fait si le hadj s'est déroulé dans les conditions requises, la Hadjia ou le El Hadj devient exempt de péchés comme s'il venait de naître.

Parce que donc le pèlerinage a plusieurs avantages parce qu'il constitue une série d'efforts, de sacrifices, d'épreuves à subir, de dépense financière importante, un accent particulier doit être mis pour encadrer les pèlerins sur les lieux saints afin qu'ils tirent profit du Hadj, ce voyage de tous les sacrifices.

A Niamey, le Commissariat chargé de l'organisation du Hadj, les agences de voyage et l'avionneur s'accordent à dire que les préparatifs se déroulent bien, gageons qu'ils sauront également relever le défi en terre sainte. Hadj Mabrouk à tous les pèlerins.

HADJ 2018

La question du transport des pèlerins est déjà réglée

« Nous n'avons aucun problème. Nous allons transporter l'ensemble des pèlerins par le vol charter de la compagnie MAX Air. L'avion est prêt, nous attendons le jour-j » déclare le représentant de la compagnie Elhadji Sani Boukari dit Zili.

Sur la question du transport des pèlerins nigériens en Terre Sainte de l'Islam, Elhadji Sani Boukari dit Zili, a rassuré les Nigériens en général et les candidats au Hadj en particulier que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement du transport.

Il s'est réjoui de se prononcer sur la question du transport des pèlerins car c'est une question cruciale dans l'organisation du Hadj.

Elhadji Sani Boukari dit Zili a profité de cette occasion pour remercier et féliciter les autorités nigériennes pour avoir pris toutes les dispositions pour un bon déroulement du Hadj cette année.

« Vous savez, en matière de pèlerinage, le gouvernement avec tous



Elhadji Sani Boukari dit Zili.

les ratés qu'il y avait eus dans le passé, a pris des dispositions pour améliorer et pour permettre aux citoyens nigériens en général de bien accomplir le hadj en créant le COHO, et cela malgré l'obstacle et l'opposition farouche de certains acteurs notamment les chefs d'Agences de voyage vers les

Lieux Saints. Parce que certaines personnes considèrent le moment du hadj comme un moment des affaires. Mais l'Etat pour contrecarrer cette mauvaise pratique a créé le COHO qui s'occupe essentiellement de l'organisation du Hadj dont le volet le plus important est celui du domaine du transport.

Suite →

les sacrifices

Le Commissariat à l'Organisation du Hadj et de la Oumrah (COHO)

Le premier vol des pèlerins, prévu le 30 juillet 2018

Le hadj est ce rite religieux pour lequel les autorités nigériennes s'investissent chaque année à créer les conditions d'une bonne organisation. C'est d'ailleurs ce souci principal qui a motivé la création d'une structure dédiée à l'organisation de ce rite annuel qui est l'un des piliers de l'Islam. Les préparatifs de l'édition 2018 vont bon train comme nous l'atteste le Secrétaire Général par intérim du Commissariat en charge de l'Organisation du Hadj et de la Oumra M. Mani Mahaman Sanoussi. Selon lui, les préparatifs du hadj, édition 2018 sont avancés. Les inscriptions et les enregistrements sont clôturés depuis le 12 juillet 2018. Les formations des candidats au hadj continuent normalement au niveau des différents centres retenus à cet effet par les agences. En effet, les



M. Mani Mahaman Sanoussi, SG COHO

agents du COHO chargés du département Formation et Encadrement suivent régulièrement la tenue de ces séances de formation. Dans le même sens, le Commissaire à

l'Organisation du Hadj et de la Oumra M. Boukari Djibrilla se trouve actuellement en Arabie Saoudite pour les dernières retouches liées à l'organisation du Hadj conformément à la mission qui lui a été confiée par les autorités nigériennes. Les chefs d'agences, pour la plupart sont aussi en Arabie Saoudite pour la signature des différents contrats. Bref, le niveau des préparatifs est satisfaisant et le COHO espère être dans le délai. S'agissant du quota de notre pays cette année, le secrétaire général du COHO a expliqué qu'il est de 15.891 pèlerins. Le niveau des inscriptions se situe dans l'ordre de 12.300 pèlerins. C'est dire qu'il reste un nombre important du quota qu'on n'a pas pu consommer. Cependant, le secrétaire général du COHO estime que franchir le cap de 12.300 pèlerins est déjà une prouesse compte tenu des difficultés économiques que connaissent les populations nigériennes en général et particulièrement les pèlerins.

Par rapport aux informations que les agences de pèlerinage devraient transmettre au COHO, les services en charge de l'organisation du hadj précisent que toutes les agences s'attèlent à finaliser cette liste là. Certaines d'entre elles ont déjà commencé à transmettre au COHO les listes provisoires. " Dans notre système de Gestion Hadj et Oumra

C'est donc pour rassurer les pèlerins. Parce que s'il y a l'avion, cela veut dire qu'il y aura le départ », a-t-il rappelé.

Pour cette édition 2018 du Hadj Elhadj Sani Boukari dit Zili souligne que l'avionneur n'a aucun problème, tout est prêt. « Nous n'avons aucun problème. Nous allons transporter l'ensemble des pèlerins par le vol charter de la compagnie MAX Air. L'avion est prêt, nous attendons le jour-j. Incha Allahou à la fin du mois de juillet, je crois que le 30 nous allons commencer à transporter les pèlerins » déclare-t-il.

En parlant du planing du transport, c'est-à-dire tout le programme de vol pour avoir le fameux slot, il a indiqué que cela est du ressort des autorités Saoudiennes qui gèrent souverainement la question. Il a estimé que et si tout va bien d'ici le 15 juillet tout au plus, le COHO présentera le programme aux agences.

« Présentement tous les acteurs qui participent à l'organisation du Hadj sont en Arabie Saoudite pour mettre les choses au point notamment le transport, l'hébergement, la logistique, la restauration. Répondant à la question relative au

nombre de vols prévus pour convoyer les pèlerins, Elhadj Sani Boukari dit Zili a précisé que le nombre de vols sera défini en fonction du nombre de pèlerins que le Niger a obtenu et qui auront accompli toutes les formalités requises.

Les vœux les plus chers de la Compagnie MAX Air et de son représentant au Niger, c'est d'avoir les pèlerins prêts le jour-j. « Si la compagnie MAX AIR est privilégié c'est compte tenu de ses bons rapports et de la compassion qu'elle apporte aux pèlerins nigériens », a-t-il dit.

Se prononçant sur le prix de transport, Elhadj Sani Boukari dit Zili a souligné que dans toute la sous région, c'est au Niger qu'il y a le plus bas prix du transport des pèlerins du Hadj qui est de 900 000 ,F CFA aller-retour.

Enfin, il a demandé à tous les nigériens de prier pour tous les pèlerins du monde entier, pour qu'ils voyagent bien, qu'ils effectuent également les rites dans de très bonnes conditions et revenir en bonne santé.

Ali Maman

ISSA MOUSSA / ONEP

communément appelé le GAO, les passeports sont enregistrés au fur et à mesure que les informations nous sont transmises. Quant au calendrier, nous avons reçu le planning de la compagnie de transport désignée. Cette compagnie est Niger Airways. Elle est chargée d'acheminer les pèlerins vers les lieux saints. Le premier vol est prévu en principe le 30 juillet 2018. Tel que le planning a été présenté, nous n'avons pas de souci dans la mesure où il permet aux pèlerins d'avoir le début des rites. Le choix de cette compagnie se justifie par le fait qu'elle avait transporté les pèlerins l'année passée à la grande satisfaction de l'ensemble des organisateurs du hadj" a relevé M. Mani Mahaman Sanoussi.

Par ailleurs, le secrétaire général du COHO a confirmé l'information selon laquelle tous les pèlerins ayant l'habitude d'effectuer le pèlerinage doivent impérativement payer plus de 3 millions de FCFA. C'est une décision émanant des autorités saoudiennes et elle concerne tous les pèlerins qui vont en Arabie Saoudite pour leur deuxième ou troisième pèlerinage. " Lorsque cette information est parvenue au COHO, nous avons tenté de négocier pour que les autorités saoudiennes intercedent en faveur de nos pèlerins. Malheureusement, c'est une décision qui concerne tous les pays.

Cette année, l'innovation majeure introduite par le Commissariat à l'Organisation du Hadj et de la Oumra concerne les vols spéciaux. Cette innovation consiste à réduire le délai de séjour pour une catégorie de Nigériens notamment les fonctionnaires ; les hommes d'affaires etc. qui ont des contraintes liées au temps. Ces personnes ont cette option d'aller à la Mecque dans les derniers vols. Au retour, elles viendront par les premiers vols. Ce qui va réduire leur séjour en Arabie Saoudite. Ce séjour ne va excéder au maximum trois semaines. D'ores et déjà, il y a des candidats qui ont choisi l'option des vols spéciaux soit au niveau individuel ou auprès des agences. "C'est une expérimentation qui commence cette année et nous pensons qu'elle va être concluante dans la mesure où elle est moins coûteuse que les vols sur les compagnies de transport ordinaire. A titre d'exemple, dans les compagnies de transport ordinaire, les prix ont flambé pour atteindre la barre de 1.200.000F le billet d'avion tandis qu'avec l'option de vol spécial, les pèlerins payent moins d'un (1) million", a expliqué le secrétaire général par intérim du COHO.

Suite du Dossier

Cérémonie de démarrage des ouvrages du « Pont Général Seyni Kountché » à Niamey

La cérémonie de démarrage des ouvrages du « Pont Général Seyni Kountché » sur le fleuve : 3^{ème} Pont, s'est déroulée solennellement le 17 Juillet 2018 à Niamey.

L'Ambassadeur de Chine au Niger SEM Zhang Li Jun, le Ministre de l'Équipement, M Kadi Abdoulaye, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M Moctar Kassoum, les fonctionnaires du Ministère de l'Équipement en particulier et ceux du gouvernement à tous les niveaux en général, Unité de gestion de projet de la province de Henan et le représentant de la société Henan construction Gao Jian joint-Venture, chef d'équipe de gestion de projet M. Lian Xi Jie, l'entrepreneur du projet de la Société régionale de China Harbour de l'Afrique de l'Ouest M. Yang Bin Wu, chef d'équipe technique de projet, M. Deng Xi Gui, et près de cent représentants chinois résidents au Niger ont assisté à la cérémonie. Dans son discours à cette occasion, le Secrétaire général de la société CHEC a, au nom de sa société, exprimé la plus chaleureuse bienvenue et ses sincères remerciements aux invités à la cérémonie d'inauguration du projet. C'est le premier projet financé par la Chine et mis en œuvre par la société CHEC en Afrique. Sous la coordination de l'entreprise de gestion, et avec les exigences de l'ambassade de la Chine au Niger, de l'agence de la coopération commerciale internationale du ministère du Commerce, la société CHEC conduira la tâche d'exécution du projet avec une haute qualité et efficacité. Dans le même temps, la société CHEC adhèrera aux points des valeurs fondamentales de « la responsabilité perçue, la contribution qualitative, la coopération et le bénéfice mutuel. Sur la compréhension et le respect des coutumes culturelles du Niger, nous continuerons à assumer nos responsabilités sociales, à protéger les communautés environnantes et à faire des dons scolaires. Nous contribuerons à recréer la gloire pour l'amitié entre les deux pays et les deux peuples ! »

L'Ambassadeur Zhang a déclaré dans son discours qu'il était très heureux de participer à la cérémonie de démarrage des ouvrages sur le fleuve du « Pont Général Seyni Kountché », don du Gouvernement de Chine. Depuis longtemps, le Gouvernement chinois a toujours un but de promouvoir le développement économique et social du Niger et d'améliorer le niveau de vie du peuple nigérien. La coopération sino-nigérienne couvre presque tous les aspects du développement : énergétique et minier, développement agricole, soins médicaux et de santé, construction d'infrastructures. Notre coopération est entrée dans tous les domaines appliqués et les fruits riches sont visibles. Le 3^{ème} Pont est le plus grand projet d'aide de Chine dans l'histoire du Niger après le stade général Seyni Kountché, le deuxième pont et l'hôpital de référence. Ce qui constitue un autre jalon dans la coopération sino-Nigérienne. Au cours de l'année écoulée, avec le fort soutien du gouvernement nigérien et les efforts conjoints d'experts, d'ingénieurs, de techniciens et de travailleurs chinois au Niger, le projet a progressé



Ministres, ambassadeur de Chine, représentant de China Harbour Company ont participé à la cérémonie

sans heurt. On croit qu'avec les efforts conjoints des deux parties, le projet sera achevé à temps et exécuté avec une haute qualité. Le Pont en qualité sera achevé pour fournir une réponse complète aux gouvernements et aux peuples chinois et nigériens.

L'Ambassadeur de Chine M. Zhang a déclaré qu'en Septembre de cette année, sera organisé en Chine, le Sommet du Forum de coopération sino-africaine de Beijing. La Chine continuera à promouvoir la construction de nouvelles relations internationales, à promouvoir la construction d'une communauté de destin pour l'humanité. « Nous restons à attaché à l'Afrique, au principe du respect mutuel, à une coopération gagnant-gagnant et à un développement commun. Cela apportera également au Niger de nouvelles et meilleures opportunités pour la coopération

Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Son Excellence M. Mahamadou Issoufou et le gouvernement du Niger. Il a remercié le gouvernement chinois pour sa générosité depuis des années. La Chine apporte l'aide et la contribution au développement économique et social du Niger. La mise en œuvre du projet de 3^{ème} Pont est le fruit de la coopération entre la Chine et le Niger. Il est le symbole de la ferme volonté politique maintes fois renouvelée et le souci constant de nos deux chefs d'État. Profitant de cette occasion, le Ministre de l'Équipement a, salué au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Mahamadou Issoufou, et au nom du Gouvernement du Niger et de son peuple, l'excellence des relations entre les deux pays. Il a exprimé sa sincère gratitude au gouvernement de la République populaire de Chine et au peuple

Il est aussi le plus grand des dons de la Chine qui a pour but d'aider le Niger. Le projet est exécuté par China Harbour Engineering Co., Ltd. Les principaux travaux du projet sont la construction du pont sur le fleuve Niger afin de relier le nord et le sud de la partie ouest de la ville de Niamey, C'est-à-dire la zone de Goudel et de Lamordé, ensuite les installations annexes (ingénierie de trafic, sécurité, éclairage) dans la zone. La liaison du pont sera à quatre voies avec une longueur totale d'environ 3,7 kilomètres, dont le pont principal mesure 928 mètres de long, le pont-branché mesure 126 mètres de long et la longueur de connexion est de 2,6 kilomètres.

Le projet a pour but de relier le nord et le sud de la partie ouest de la ville de Niamey, C'est-à-dire la zone de Goudel et de Lamordé. Ce pont allégera la pression du trafic de transport ou de la circulation dans la ville et favorisera énormément l'économie et le développement social de la capitale. En plus, des avantages économiques considérables, le projet apportera des avantages sociaux remarquables. Il y aura plus de 300 emplois directs dans la région lorsque la construction atteindra son point culminant et cela favorisera le développement et la modernisation de l'industrie. En même temps, grâce à diverses formations ciblées, le projet va considérablement améliorer le niveau technique et les capacités de gestion des employés nigériens, leur permettant d'avoir une plus grande compétitivité professionnelle et d'améliorer leur niveau de vie.

Ce projet est le premier projet d'aide



Formation des employés nigériens en soudure



L'ambassadeur de Chine remet un cadeau au ministre de l'Équipement

amicale et mutuellement avantageuse. Nous croyons que les deux peuples continueront à approfondir la coopération mutuellement bénéfique sous la direction du concept de développement commun, de travailler côte à côte, d'apprendre les uns des autres, de profiter les uns des autres, de gagner en commun et de travailler ensemble pour la réalisation de nos rêves». M. Zhang souhaite que l'amitié entre les peuples chinois et nigérien continue à couler comme le Fleuve Niger.

Le Ministre de l'Équipement du Niger, M. Kadi Abdoulaye a, dans son allocution, dit qu'il était honoré de représenter le

chinois.

Ensuite, l'Ambassadeur de Chine, M. Zhang, le Ministre de l'Équipement, le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le dirigeant de la société China Harbour ont coupé ensemble le ruban pour le démarrage des travaux de 3^{ème} Pont et ont pris une photo de groupe. A la fin de la cérémonie, l'Ambassadeur de Chine M. Zhang Lijun a donné au Ministre de l'Équipement un cadeau du modèle en cristal du Troisième Pont du Niger.

Le projet représente un investissement direct de Chine. C'est le plus grand projet au Niger et le plus grand projet en Afrique.

étrangère mis en œuvre par la société China Harbour en Afrique. Actuellement, avec les efforts conjoints de la Chine et du Niger, 62 employés chinois, 138 travailleurs nigériens opèrent sur les chantiers. Près de 3.000 tonnes d'armature en Acier ont été mises en place. Le terrassement de la plate-forme est d'environ 70.000 mètres carrés, le béton coulé est d'environ 700 mètres carrés, et la fondation de 4 pieux d'ingénierie est achevée. Les grands travaux dudit projet seront très bientôt entamés et exécutés. ■

Suite du Dossier Hadj 2018

Le respect des programmes de vol est important

La campagne de cette année a été lancée depuis le 1er mars au Commissariat chargé de l'organisation du Hadj et de la Oumra (COHO) pour permettre aux pèlerins de se préparer tôt. Selon les autorités de tutelle, cette année, certaines innovations ont été apportées par le pays d'accueil. Pour se conformer aux règlements du pays hôte et ne pas être surpris dans l'accomplissement du Hadj, le chef du groupe Badar, composé de huit (8) associations d'agences privées chargées de l'organisation du hadj, M. Hama Oumarou, a adressé des messages forts à l'ensemble des candidats au pèlerinage de cette année.

Le chef du groupe Badar précise que le Niger, à le même nombre de pèlerins que l'année passée, soit un total de 15.891 places. Ils ont recensé, à la date du 1er mai, quelques 5.333 candidats. « Nous sommes obligés de nous adapter aux nouvelles réformes, et pour cela nous nous sommes mis d'accord pour respecter le chronogramme. L'année passée, Badar avait transporté 718 personnes et cette année, nous espérons dépasser ce taux », dit-il.

Selon lui, la répartition s'est faite dans les meilleures conditions et les agences privées bénéficiaires doivent se conformer aux normes réglementaires. La prise en charge des pèlerins ne fera pas défaut tant pour les filières gouvernementales que privées. Les promoteurs d'agence privée doivent aussi s'acquit-

ter de leur devoir avec le pays d'accueil au délai du 16 mai.

Le porte-parole des agences du groupe Badar souligne que toutes ces mesures permettront de faciliter le pèlerinage aux pèlerins. Et, soutient-il, s'inscrire tôt permet d'être à l'abri des désagréments de dernière minute.

A l'heure actuelle, les candidats enregistrés sont loin du quota attribué au Niger par les autorités d'Arabie Saoudite, qui est de 15.891 pèlerins. « On doit atteindre ce quota et à l'allure où vont les choses, celui-ci ne le sera pas. Un changement de comportement s'impose, il faut changer les habitudes et les mentalités, les gens viennent au dernier moment pour s'inscrire. Les pèlerins auront à déboursier la somme de deux millions deux cent soixante-seize mille FCFA (2.276.000FCFA) ». Pour les inscriptions, le groupe Badar a eu à enregistrer à la date du 6 mai dernier 350 pèlerins. « Malgré la flambée du prix du transport en Arabie Saoudite, l'Etat a consenti des efforts afin que les coûts soient abordables pour les pèlerins nigériens », dit-il. Au nom des agences de voyage du secteur privé, M. Hama Oumarou explique également



Pèlerins d'un précédent vol vers les Lieux Saints

Archives ONEP

que les raisons justifiant ce tarif sont multiples. Entre autres raisons, il évoque qu'en Arabie Saoudite, toutes les prestations ont augmenté de 5%. Tout est à payer, même les tentes à Ararat qui n'étaient pas payantes le sont aujourd'hui.

Il a ensuite évoqué le volet transport et restauration, du fait que, presque tous les ans, les agences du hadj et le COHO font face à ces obstacles. « Il est préférable que les agences signent des contrats avec les aviateurs et chacun s'assume. Le respect des programmes de vols est important et l'hébergement doit être déjà réglé. Il faut respecter les programmes de vols sinon la restauration, l'hébergement, tout ce qui a été payé, tombe à l'eau et ça sera une perte. Tous les cinq jours du hadj, matin,

midi et soir, les pèlerins sont pris en charge sur le plan restauration. Il faut signer les contrats avec des prestataires crédibles et professionnels », déclare M. Hama Oumarou.

Aussi, il évoque une autre raison de cette hausse du prix du hadj : « tout le monde sait qu'en tant que privé, on paie les impôts, les employés, les redevances, la maison de location et on n'est pas subventionné ni par l'Etat, ni par le gouvernement saoudien ».

L'ouverture de la campagne d'inscription à quelques cinq mois du pèlerinage par le Commissariat au Hadj et les agences vise à bien organiser l'édition 2018. Ce qui va permettre d'éviter les bousculades de dernière minute et surtout permettre une bonne formation des pèlerins avant leur départ pour les Lieux Saints de l'Islam. Au niveau du groupe Badar, il y a quatre (4) centres de formation à l'accomplissement des rites du Hadj. Sur ces quatre, nous avons deux (2) en dehors de Niamey où les formations continuent normalement. « Nous avons déjà fait le point avec les huit agences en ce qui concerne les versements et déjà nous avons 350 pèlerins et nous comptons atteindre les 500 ou les 600 places », confie M. Hama. Enfin, pour le hadj 2019, le chef du Groupe Badar appelle les autorités de tutelle à lancer la campagne dès octobre et faire le maximum de communication pour faire profiter le maximum de Nigériens.

Aïssa Abdoulaye Alfary

● Hadj 2018

Les agences du Hadj et de la Oumra s'activent dans les préparatifs

Cette année, l'édition du Hadj et celle de la Oumra ont connu une légère réorganisation au niveau de l'Arabie Saoudite. Les autorités de la terre sainte ont à cet effet fixé la date limite d'enregistrement des candidats au pèlerinage au 15 mai 2018. Dans leur communiqué, qui a été notifié à l'ensemble des pays qui organisent le pèlerinage, les autorités saoudiennes ont souligné qu'au-delà de cette date, aucune candidature ne sera acceptée. Un système informatique a été institutionnalisé qui contrôle et enregistre les inscriptions de façon automatique.

Cette date, qui coïncide avec le mois de Ramadan, a suscité des inquiétudes dans les rangs des pays qui organisent le Hadj et la Oumra comme le Niger. Notamment au niveau des agences de voyage pour le Hadj et la Oumra qui doivent redoubler d'efforts pour mobiliser le maximum de candidats, afin d'atteindre le quota fixé au pays qui est de 15 891 places. Une tâche hardie pour ces acteurs, car traditionnellement, au Niger, les préparatifs et l'organisation proprement dite du Hadj et de la Oumra se font après le mois de Ramadan..

En définissant cette date, les autorités saoudiennes ont voulu prendre des mesures à temps, pour minimiser les imperfections constatées au cours de l'édition passée et améliorer les condi-

tions d'accueil, d'hébergement, de sécurité et de séjour des pèlerins.

À l'évidence, les autorités saoudiennes se sont rendues compte qu'à la date du 15 mai, elles n'ont même pas la moitié des pèlerins de l'édition précédente. A cela s'ajoute le plaidoyer de plusieurs pays qui ont demandé l'allongement de cette date afin de leur permettre de mieux s'organiser et mobiliser le maximum de candidats. C'est pourquoi les saoudiens ont rallongé cette date du 15 mai au 15 juillet 2018.

Actuellement, les agences s'activent régulièrement à la formation des pèlerins et à la recherche des différents papiers du voyage. C'est le cas au niveau des agences de l'Excellence et Fissabiillah où les responsables desdites agences se disent très confiants et se réjouissent du rallongement de la date au mois de juillet.

Pour Elhadji Hassane Mani, directeur général de l'Agence de l'Excellence et représentant des agences de voyage pour le Hadj et la Oumra au niveau du COHO, tout se passe bien en ce qui concerne les préparatifs du hadj 2018. « Allahamdou Lilah, tout se passe dans les normes pour le moment, il n'y a aucun problème. Grâce à Allah (SWA) et avec toutes les compétences et relations de nos dirigeants, au plus haut sommet de l'Etat, toutes les situations sont sous contrôle présentement »,

a-t-il indiqué.

C'est pourquoi, il a saisi cette occasion pour saluer et remercier le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, SEM. Brigi Rafini, qui font de la question de l'organisation du Hadj et de la Oumra une de leurs priorités. Elhadji Hassane Mani a souligné que, outre le concours des autorités, il y a la parfaite collaboration du Commissaire à l'organisation de Hadj et de la Oumra avec les agences ; à chaque moment, il privilégie le dialogue quand il s'agit de prendre des décisions.

Difficultés

Il a indiqué que les visas sont délivrés après les inscriptions, donc à l'expiration du délai du 15 juillet, date de fermeture du système informatisé saoudien. « C'est après les inscriptions que le calendrier de délivrance des visas sera communiqué. Nous sommes au stade d'inscription au niveau des agences et au stade d'enregistrement au niveau du COHO. Tous ceux qui s'inquiètent doivent se calmer et se remettre à Allahou (SWA) », a-t-il dit.

Notre pays compte environ 350 agences de voyage pour le Hadj et la Oumra, parmi lesquelles il y a environ 200 à 250 agences en règle vis-à-vis du COHO. Les frais d'obtention et de

renouvellement de l'agrément s'élèvent à 5 millions pour la création et 3 millions pour le renouvellement qui se fait chaque deux (2) ans.

« Face à ce problème, on a rencontré le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. C'est une personnalité que nous, en tant que chef d'agence et organisateur de hadj et de la Oumra, remercions beaucoup pour l'attention qu'il nous accorde à chaque fois qu'il est question de Hadj et de Oumra.

En ce qui concerne le transport, Elhadji Hassane Mani souligne qu'ils ont signé un accord avec l'avionneur. A la date d'aujourd'hui, l'avionneur qui est MAX AIR a adressé une correspondance au niveau de la GACA (Agence Générale de l'Avion Civile de l'Arabie Saoudite) pour chercher l'accord d'autorisation de cette agence. Elhadji Hassane Mani a expliqué que le programme des vols aller et retour a été finalisé et l'avionneur attend cet accord pour le rendre public et le transmettre au COHO.

« Je vais vous dire que le Hadj cette année sera un Hadj référentiel. Incha Allahou rabbi, avec la pleine implication des plus hautes autorités de notre pays, le hadj sera excellent », a conclu Elhadji Hassane Mani.

Au niveau du groupe d'agences Fissabiillah, la Directrice Générale, Mme Abdoul Nana Aïcha, a indiqué que cette année, leur groupe compte 135 pèlerins, un nombre qui est en baisse par rapport à celui de l'année passée.

Ali Maman



RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANEE DE BONS ET D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER DU 12 JUILLET 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 12 juillet 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Niger, l'émission simultanée de Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à 12 mois et 5 ans avec 3 ans de différé pour un montant de 20 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 12 juillet 2018, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous:

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions	28 629 590 000
Montant retenu	21 999 590 000
Taux de couverture	143,15%
Taux d'absorption	76,84%

Emission simultanée du Niger du 12 juillet 2018	BAT 364 JOURS	OAT_SANS
Montant global des soumissions	24 661 000 000	3968590 000
Dont ONC	1 251 000 000	-
Montant retenu	18 031 000 000	3968590 000
Dont ONC	1 127 000 000	-
Taux/Prix Marginal	6,4999%	9500,0000
Taux/Prix Moyen Pondéré	6,3842%	9581,8314
Rendement Moyen Pondéré	6,82%	7,53%
Nombre soumissions	29	8
Nombre Participants directs	17	4

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 12 juillet 2018

Le Directeur
Adrien DIOUF



RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DE COTE D'IVOIRE DU 17 JUILLET 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 17 juillet 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à 3 mois pour un montant de 35 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de l'Etat de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 17 juillet 2018, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous:

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions	86711 000000
Dont ONC	0
Montant retenu	36 296 000 000
Dont ONC	0
Taux Marginal	5,1498%
Taux Moyen Pondéré	5,0516%
Rendement Moyen Pondéré	5,1169%
Nombre soumissions	48
Nombre Participants directs	21
Taux de couverture	247,75%
Taux d'absorption	41,86%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 17 juillet 2018

Le Directeur
Adrien DIOUF



Marchés Publics

République du Niger
Ministère de l'Équipement
Centre de Perfectionnement des Travaux Publics



Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2018/024/CPTP/DMP-DSP

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le journal *le Sahel* n°9531 du 24 Mai 2018.

2. Le Centre de Perfectionnement des Travaux Publics (CPTP), dans l'exécution de son budget 2018, a décidé de financer les activités rentrant dans le cadre de son fonctionnement, et d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Fourniture d'un (01) camion benne équipé de grue objet de l'Appel d'Offres Ouvert n° 2018/024/CPTP/DMP-DSP.

3. Le Centre de Perfectionnement des Travaux Publics (CPTP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : **Fourniture d'un (01) camion benne équipé de grue.**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 28 et 29 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Centre de Perfectionnement des Travaux Publics (CPTP) sis au quartier Tondi Gamey (Route de l'Aéroport) du lundi au jeudi (jours ouvrables) de 8h à 15h et le vendredi (jour ouvrable) de 8h à 13h ou à travers son site e-mail cptp@equipement.gouv.ne ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Ministère de l'Équipement

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics

BP : 235 Niamey-république du Niger, Tél/Fax : (227) 20 72 59 26

Du lundi au jeudi de 08 heures à 15 h et les vendredis de 08 heures à 13 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : [Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)]. Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) FCFA au compte n° 251-11018611-63 ouvert à la SONIBANK nommée la Caisse Autonome de Financement de l'Entretien Routier (CAFER).

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics au plus tard le **mardi 14 août 2018 à 10 heures**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million (1 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale reconnue.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de CENT VINGT (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 14 août 2018 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale des grands Travaux du Ministère de l'Équipement (2^{ème} étage) ou contacter le (227) 20 20 35 08.

LE DIRECTEUR DU CPTP
BACHIROU MAMOUDA



Cabinet de Conseil, d'Études et de Formation
en Gestion des Ressources Humaines et en Management

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet COSEF recherche pour le compte d'une Institution Financière de la place, Un (e) Agent Assistant au Service des Ressources Humaines pour servir au niveau de son siège à Niamey.

1. Responsabilités et tâches

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable des Ressources Humaines, l'Agent Assistant au Service des Ressources Humaines aura pour mission, d'assurer les responsabilités et tâches suivantes :

- Assurer la tenue des dossiers du personnel ;
- Elaborer les contrats de travail et assurer leur gestion ;
- Assurer la gestion des prêts et avances au personnel ;
- Assurer la centralisation et le traitement des permissions et congés du personnel ;
- Centraliser les besoins de formation ;
- Assurer la centralisation des fiches d'évaluation du personnel ;
- Participer à l'élaboration du plan de carrière du personnel ;
- Participer à l'établissement du bilan annuel du personnel ;
- Participer à l'établissement des déclarations périodiques à l'endroit des partenaires ;
- Participer à la gestion du service social de l'Institution ;
- Participer à la planification des besoins de formation du personnel de l'Institution,
- Exécuter toutes tâches liées au poste que sa hiérarchie pourrait lui confier.

2. Profil

- Avoir au minimum, un diplôme du niveau BAC + 2 (BTS, DUT, BSG) ou BAC+ 3 (DTS, Licence) en gestion des ressources humaines, administration ou une formation équivalente;
- Avoir au minimum, 2 ans d'expérience dans les ressources humaines et / ou la gestion des opérations et de l'administration du personnel ;
- Avoir des connaissances en comptabilité et en fiscalité serait un atout ;
- Avoir des connaissances des lois du travail et procédures liées avec la gestion de personnel au Niger ;
- Avoir de capacité à maintenir la confidentialité des informations hautement sensibles. L'intégrité absolue et la discrétion est essentielle ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe et la capable de travailler efficacement avec le personnel et les partenaires de l'Institution ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de créativité ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique, Excel, Word, Power Point, internet) ;
- Avoir, une bonne aptitude pour la communication et une bonne capacité rédactionnelle;
- Être disponible immédiatement.

COMPOSITION ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies des diplômes et des attestations de travail, et toute pièce pouvant justifier l'aptitude et l'expérience du candidat doivent être déposés au Cabinet COSEF sis à l'Immeuble SUNU Assurances (Ex-UGAN) Niamey, Rue du Kalley – Tel : 20 73 64 80 – Email : cofef@intnet.ne au plus tard , le Vendredi, 27 Juillet 2018 à 12 Heures

Clôture de la 40^{ème} session des CCI du CAMES

Plusieurs Nigériens rejoignent l'ordre des palmes académiques du Cames

La 40^{ème} session des Comités Consultatifs Intercontinentaux (CCI) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a été close le mercredi 18 juillet à Niamey par le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Pendant plus de dix jours de travaux, les différents Comités Techniques Spécialisés (CTS) ont examiné les dossiers de candidature soumis à leur arbitrage pour les passages aux grades supérieurs des enseignants chercheurs et chercheurs. A l'issue de cette session, plusieurs Nigériens sont décorés dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES. Procédant à la clôture officielle des travaux de la 40^{ème} session des Comités Consultatifs Intercontinentaux (CCI) du CAMES, le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, M. Yahouza Sadissou, a affirmé retenir non seulement le sérieux et la rigueur avec lesquels les différents CTS ont examiné les dossiers de candidature soumis à leur appréciation, mais aussi les débats forts enrichissants au Conseil Consultatif Général (CCG), ce qui prouve la crédibilité et l'excellence du CAMES. Cependant, a-t-il ajouté, « la pertinence de ces débats nous invite ensemble à revisiter les textes du CAMES pour en faire une institution plus forte avec des règles clairement établies ».

Le ministre Yahouza Sadissou a réaffirmé le soutien du Niger au CAMES en citant le Président de la République Issoufou Mahamadou, Grand-croix et Ambassadeur du CAMES, qui disait que « de toutes les institutions d'intégration dont s'est dotées notre continent, je considère à long terme que le CAMES est l'instrument d'intégration le plus décisif... ». Le président des Comités Consultatifs Intercontinentaux (CCI) du CAMES, Pr Maurice Aurélien Sosso, a quant à lui affirmé que le CAMES, une fois encore, confirme avec maestria sa capacité à faciliter la mutation paradigmatique et holistique nécessaire à l'accession du système d'enseignement supérieur et de recherche africain au pinacle de l'excellence. Il m'échoit l'honneur, a-t-il dit, « de prendre la parole devant cet aréopage de personnalités scientifiques, véritable puits des sciences dédié à la cause de l'émergence de l'Afrique, pour remercier solennellement et de prime abord Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Chef de l'Etat, pour son engagement ferme et constant aux côtés du Cames qui naquit dans ce beau pays aux destinées duquel il préside ». S'adressant à ses pairs, le Professeur Maurice Aurélien Sosso les exhorte à poursuivre ensemble « l'impérieux devoir d'ériger le CAMES non seulement comme une citadelle imprenable de l'excellence



La table de séance à la clôture

Seini Moussa ONEP

académique et scientifique, mais aussi comme le garant incontestable de la crédibilité et de la compétitivité dans le champ des savoirs savants ». Cette quarantième session des Comités Consultatifs Intercontinentaux qui survient après son 50^{ème} anniversaire, révèle la nécessité d'adapter les textes organiques du CAMES à sa nouvelle vision stratégique d'un CAMES du futur, d'un CAMES du développement et d'un CAMES arimé à la modernité numérique. A la fin de cette session de Niamey, les enseignants chercheurs et chercheurs affiliés viennent une fois de plus donner la preuve de la capacité du CAMES à renforcer l'engagement collectif, à fédérer ses ressources et à

s'approprier les principes d'éthique et d'assurance qualité qui établissent la visibilité, la notoriété, le rayonnement et la crédibilité de ses programmes. C'est pourquoi, lors de cette session, il a été créé un comité d'éthique et de déontologie, élaboré un projet de règlement intérieur et décidé de la dématérialisation des dossiers. Plusieurs de nos compatriotes ont aussi été décorés par l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES. Parmi ces récipiendaires, Dr Crespin Xavier, décoré sur proposition du CAMES.

Souleymane Yahaya
(Stagiaire)

Clôture du séminaire CNUT, UCCA, CEA

Sur une note de satisfaction totale des participants

Après deux (2) jours d'intenses travaux d'échanges et de partage, le séminaire international sur la "vulgarisation du Programme d'Actions de Vienne en faveur des Pays en Développement sans Littoral pour la décennie 2014-2024", a pris fin mercredi dernier au Palais des Congrès de Niamey. C'est la directrice générale du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT), Mme Daoura Hadizatou Kafougou, qui a procédé à la clôture de ces assises en présence du président en exercice de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) ; du président du Conseil Malien des Chargeurs ; de la représentante de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de plusieurs invités et participants.

En prenant la parole à cet effet, la directrice générale du CNUT a d'abord salué la présence assidue de tous les participants aux travaux ainsi que leur participation aux débats. Durant ces deux (2) jours, ils ont pu partager avec un intérêt certain des expériences fort enrichissantes sur ce Programme. Au cours des différents ateliers, des préoccupations évidentes relatives aux échanges internationaux, des Pays en Développement sans Littoral ont, selon Mme Daoura Hadizatou Kafougou, été relevées et débat-



La DG du CNUT clôturant les travaux

Idrissa Hamadou ONEP

tues. Aussi, ajoute-t-elle, des pistes de solutions ont été proposées. A ce titre, souligne la directrice générale du CNUT, on peut noter, entre autres, des préoccupations relatives aux coûts des transports et autres coûts logistiques ; aux taux des frets maritimes ; à la connectivité des infrastructures portuaires et de transit ; aux obstacles liés à la liberté de transit, etc. En effet, les exigences du commerce international sont multiples et variées, ce qui nécessite une mise à jour des connaissances afin de s'adapter à cet environnement. En outre, a-t-elle mentionné, le commerce de transit qui est au centre d'enjeux cruciaux, mérite que les pouvoirs

publics, les acteurs de la chaîne des transports internationaux et les organismes d'encadrement et de facilitations des échanges, aménagent ensemble une plateforme de dialogue et un champs de synergie pour la prise en charge des préoccupations des Pays en Développement sans Littoral et ceux de transit. Mme Daoura Hadizatou Kafougou a par ailleurs remercié la CEA pour avoir mis ses experts à leur disposition et qui ont valablement animé les thématiques retenues et l'UCCA pour avoir apporté sa précieuse contribution tout au long du processus d'organisation de cette rencontre. La Directrice générale du CNUT a

enfin encouragé la CEA à multiplier ce genre d'actions dans l'intérêt des économies africaines afin que les échanges internationaux à travers les corridors de desserte puissent davantage contribuer à la croissance économique des Etats sans littoral et de ceux de transit.

Pour sa part, le président en exercice des Conseils des Chargeurs Africains, M. Ilboudo Hervé, a rassuré les participants que son institution continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la coopération entre les Conseils des Chargeurs membres et les Organisations Internationales d'encadrement et de facilitation des échanges internationaux au bénéfice des chargeurs et des économies de nos Etats. La représentante de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Mme Jane Karonga s'est à son tour félicitée de la qualité des présentations et des débats qui ont prévalu tout au long de ces assises, ce qui, a-t-elle indiqué, montre le grand intérêt que les participants accordent aux thématiques développées. La fin de la cérémonie a été sanctionnée par la remise des diplômes aux participants et des cadeaux à la représentante du CEA, Mme Jane Karonga ainsi qu'à Mme Nana Tshékega qui a animé le séminaire.

Aïchatou Hamma Wakasso



Marchés Publics

République du Niger
Ministère des Finances
Direction Générale des Moyens Généraux
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°07/MF/DG/MG/DMP/DSP/2018
Relatif à l'acquisition de Matériel de Service et de Fonction en trois (3) Lots

Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public paru dans les colonnes du journal "Le Sahel n° 9467 et n°9469 des 25/01/2018 et 30/01/2018 et celles du Sahel Dimanche n°1774 du 26/01/2018."

Le Ministre des Finances sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des matériels de transport de service et de fonction en **trois (3) lots** au profit du Ministère des Finances, composés de :

-Lot 1 : Huit (8) véhicules berline haut de gamme ;

-Lot 2 : Dix (10) véhicules 4x4 Hard top;

-Lot 3 : trente (30) véhicules berlines moyens de gamme.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le code des marchés publics et des délégations de service public aux articles 29 à 39, et ouvert à tous les candidats éligibles. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public BP : 389 Niamey ; Tel : 20 72 68 79 ; mail : dmarchespublics@finances.gov.ne, du lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures et le Vendredi de 09 heures à 13 heures.

Tout candidat éligible au présent Appel d'Offres peut consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, payable en espèce, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Finances du **lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 13 heures.**

Les offres devront être soumises en **un (1) original et en quatre (4) copies**, conformément aux Instructions aux candidats à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics du Ministère des Finances, au plus tard le **15 août 2018 à 9 heures**. En cas d'envoi par la poste, ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être tenue responsable de la non-réception du dossier du candidat.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **2% de l'offre du soumissionnaire**, et les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres** comme spécifiée au point 19.1 des IC et au DPAO.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion du Ministère des Finances sis au 2^e étage, en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres reçues hors délai seront rejetées.

Conformément à l'article 32 du décret N° 2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016, le dépôt des offres, séance tenante, n'est pas autorisé. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis d'appel d'offres.

Pour Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général **HABOU HAMIDINE**



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Relatif à la fourniture des vivres aux cantines scolaires des écoles primaires et collège de la région d'Agadez (Dossier N° 91120011)

La Coopération Allemande à travers son bureau du Niger, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central) lance la présente Consultation relative à la **fourniture des vivres aux cantines scolaires des écoles primaires et collèges de la région d'Agadez y compris le transport et la manutention jusqu'au lieu de livraison (suivant TDR).**

Les soumissionnaires intéressés, pourront retirer gratuitement le dossier d'Appel d'Offre Complet à partir du Lundi 23 juillet 2018, de 9h à 12h, tous les jours ouvrables, jusqu'au jeudi 26 juillet 2018, dans nos bureaux à Niamey, sis non loin du Commissariat Central, Route de Kollo Niamey.

Les Offres de prix déposées sous enveloppes fermées (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante : GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey

A l'attention de **Mme la Directrice des Finances et Administration**, Dossier N° 91120011 – (**Confidentiel**) doivent parvenir à la Réception du bureau GIZ, au **plus tard le lundi 6 août 2018 à 12 heures Précises.**

Les offres arrivées après ces date et heures ne seront pas prises en considération.

Préciser votre délai ferme de livraison sur site. En cas de retard de livraison des pénalités de l'ordre de **2%** par jour seront prélevées, une fois le montant des pénalités atteint 5% du montant total HT de la commande, le GIZ se réserve le droit de résilier le marché.

Votre Offre doit indiquer les prix unitaires proposés et les totaux.

Les Frais de Transport et de manutention doivent apparaître séparément sur votre offre.

Le contrôle qualité sera pris en charge par un représentant de la GIZ à Agadez avant la réception définitive.

Il procédera à la vérification de tous les sacs, tout sac non conforme sera systématiquement remplacé par le fournisseur.

La GIZ se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations

La Directrice des Finances et Administration



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°01/URGP/PRODAF/DA/2018

Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité le concours du FIDA pour le financement et l'extension du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa) basé sur un montant de 12,5 millions de dollars EU (50% en prêt et 50% en don) représentant le reliquat de l'allocation budgétaire basée sur la performance (PBA) du FIDA pour le NIGER de la période 2016-2018.

Le présent avis a pour objet de présélectionner les candidats pour la fourniture de services de suivi et contrôle des travaux de construction de (06) stations de pompage pastorales dans les Pôles de Développement Economique (PDE) de N'Guelbély/Foulatari, Goudoumaria, Chétimari et Diffa dans la région de Diffa détaillées comme suit :

PDE	Communes	Sites ou villages de localisation des stations de pompage
N'Guel	Foulatari	Tamsougou
Belli/Foulatari	N'Guel Belli	Zormodo
Goudoumaria	Goudoumaria	Blabrim Peulh
Chétimari	Chétimari	Karamba Elh Gadji
Diffa	Gueskéro	Waragou
	Kabléwa	Kortininga

Pour être admis à concourir, les candidats (y compris les membres des groupements de cabinets) ne doivent pas aussi être associés aux marchés de travaux, fournitures et services qui résulteraient des prestations objet du présent avis de manifestation d'intérêt. Ils doivent avoir un statut de Bureau d'études agréé dans les études techniques et contrôle des infrastructures (Génie Civil et rural), en règle vis à vis de l'Administration et ne pas être sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion de la commande publique ou de liquidation judiciaire.

Il doit avoir réalisé des études et/ou suivi et contrôle des travaux dans ces domaines portant au moins sur trois (03) ouvrages d'Hydraulique pastorale et disposé d'un personnel qualifié pour la prestation.

Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations à travers :

- la copie légalisée du registre du commerce ;
- la copie légalisée de l'Agrément
- la présentation de la structure ;

- le tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes des prestations similaires, en précisant l'intitulé de chaque mission, son montant, l'adresse complète du Client et la

période d'exécution ;

- La liste du personnel permanent comportant les noms, les prénoms, les profils et le nombre d'années d'expériences ;
- la liste du matériel et des équipements de la structure (véhicules, informatique...).

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le Coût conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de l'Unité Régionale de Gestion du Programme (URGP) à Diffa (Téléphone 91 63 98 96/ 90 09 92 09, email : kime.moustapha@prodaf.net et halidseyb@yahoo.fr ou au Bureau de la Cellule Nationale d'Assistance Technique (CENAT) ex Bureau de Liaison des Projets FIDA à Niamey sis au Quartier Kouara Kano, non loin de la Clinique Kouara Kano (téléphone 20 74 40 07), durant les heures officielles d'ouverture.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermés et porter la mention **«Sollicitation de manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Cabinet ou d'un Bureau d'Etudes chargé du suivi et contrôle des travaux de construction de 06 stations de pompage pastorales dans les Pôles de Développement Economiques (PDE) de N'Guelbély/Foulatari, Goudoumaria, Chétimari et Diffa dans la région de Diffa ».** « A n'ouvrir qu'en séance publique ».

Les offres présentées en **un (1) original et deux (2) copies**, conformément au dossier de présélection, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Régional ProDAF Diffa, Tél (00227) 96 49 89 74 au plus tard le 31 juillet 2018 à 10 heures.

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires les jours ouvrables auprès de l'URGP ProDAF de Diffa Tél (00227) 91 63 98 69/90 09 92 09, e-mail kime.moustapha@prodaf.net ou halidseyb@yahoo.fr.

**Le Coordonnateur
MALAM KIME MOUSTAPHA**

Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme**Implication des leaders religieux du Niger**

Le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, M. Idder Adamou, a procédé, mercredi dernier à Niamey, à l'ouverture d'un séminaire de sensibilisation au profit des leaders des organisations religieuses du Niger. Le thème est : le rôle des leaders religieux dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'objet est d'instaurer un dialogue avec les leaders religieux aux fins de les sensibiliser et renforcer leur compréhension sur la problématique de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT). La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF-Niger), M. Hassane Taher, de la représentante du Directeur Général du GIABA, Mme Mariama Ibrahim Toure-Diane, et de plusieurs invités.

En procédant à l'ouverture des travaux, M. Idder Adamou, a déclaré que Le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme sont au cœur de presque toutes les activités criminelles qui représentent aujourd'hui une menace pour la paix dans le monde, aussi bien en termes de sécurité intérieure que de la stabilité économique, financière et même politique des Etats. « Notre sous-région connaît une recrudescence des actes terroristes perpétrés par des groupes criminels dont le financement



Photo de famille des séminaristes

pourrait provenir des divers trafics illicites (armes, drogues), des rançons mais aussi à travers l'utilisation abusive de certains organismes à but non lucratif », a-t-il dénoncé.

Pour lui, il y'a donc à la fois nécessité et urgence de prendre les mesures qui s'imposent et de mettre en place des dispositifs efficaces et adaptés pour répondre à l'ingéniosité de ceux qui veulent utiliser les territoires et les systèmes financiers pour accomplir leurs desseins criminels. Le Niger à l'instar de la communauté internationale, s'est doté d'un dispositif juridique et institutionnel pour lutter efficacement contre ces phénomènes, en adoptant notamment une loi relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et en créant des structures en charge de la prévention et de la lutte contre les fléaux. Il a en outre rappelé que le dispositif de Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du terrorisme comprend un volet préventif constitué par

les personnes assujetties, d'un volet répressif constitué par les autorités de poursuite et de répression et la CENTIF qui se trouve au cœur de ce dispositif.

Pour la représentante du Directeur Général du GIABA, Mme Mariama Ibrahim Toure-Diane, le Niger a fait des progrès incessants et des multiples efforts soutenus en matière de LBC/FT. Cependant, face aux exigences et aux enjeux désormais cruciaux des standards internationaux et de la nouvelle méthodologie d'évaluation du Groupe d'Action Financière (GAFI) liées non seulement à la recherche de la conformité technique mais également et surtout à l'efficacité du dispositif de LBC/FT, les défis à relever par le Niger sont énormes et pressants.

Elle insiste sur la mobilisation, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs de tous les secteurs pour leur implication effective dans le processus de conformité du pays aux

standards internationaux en matière de LBC/FT. Elle devait ensuite rappeler qu'en tirant les leçons de l'évolution de l'environnement sécuritaire dans la région au cours des cinq dernières années, les actions de sensibilisation du GIABA ont été orientées essentiellement vers les Organisations à But Non Lucratif (ONG, Association, OSC...) les médias, les jeunes et les leaders religieux.

A travers cette sensibilisation, « le GIABA entend élargir le champ de son action par une utilisation optimale de la forte capacité d'influence des leaders religieux dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le terrorisme et son financement, dont les jeunes sont les principales victimes. Le lien étroit entre blanchiment des capitaux, financement du terrorisme et recrudescence des actes terroristes est désormais établi dans la région au vu des conclusions des différentes études menées par le GIABA et ses partenaires », a-t-elle déclaré.

Auparavant, dans son mot de bienvenue, le président de la CENTIF-Niger, M. Hassane Taher a fait une brève présentation de son institution avant de préciser que, la tenue de la rencontre vient à point nommé et surtout à l'endroit des Leaders d'opinion parmi les plus écoutés et les plus respectés de la société, à savoir les leaders religieux. Il les a invités à participer aux échanges avec les communicateurs tout au long de l'atelier.

Seini Seydou Zakaria

Cérémonie de pose de la première pierre à Finaré**L'ONG Sharjah Charity International finance des infrastructures scolaires pour plus de 100 millions FCFA**

Le Directeur de Cabinet du ministre des Enseignements Secondaires, M. Issa Namata, a présidé, hier matin à Finaré, dans le département de Say, la cérémonie de pose de la première pierre pour la construction des classes en matériaux définitifs du CEG de ladite localité. C'était en présence du Secrétaire général du ministère du Développement Communautaire, M. Ibrahim Adamou, du Secrétaire général de la préfecture de Say, du Chef de Canton de Say, du représentant de l'ONG Sharjah Charity International des Emirats Arabes Unis et des invités.

Après l'inauguration du Bureau régional de l'ONG Sharjah Charity International, le mardi dernier, le représentant de ladite ONG séjournant au Niger, M. Ali Mohamed Al Rachidi a marqué sa présence dans le pays en posant la première pierre pour la construction de six (6) salles de classes, d'un bloc administratif et des latrines à Finaré. Il s'est agi à travers cette action d'accompagner la politique de l'Etat en matière de réalisa-

tion des infrastructures, afin d'assurer un enseignement de qualité aux enfants du Niger. C'est une très bonne nouvelle pour les populations de Finaré et du département de Say en général. La construction de ces salles de classes va sûrement contribuer à l'amélioration des conditions d'études des élèves et du travail des enseignants. C'est un budget de plus de 100 millions FCFA qui sera injecté pour réaliser les travaux en vue de mettre les élèves et leurs enseignants à l'abri des aléas climatiques.

En prenant la parole au cours de la cérémonie, le Directeur de cabinet du ministre des Enseignements secondaires, M. Issa Namata a salué cette action de l'ONG Sharjah Charity International qui est une contribution à la promotion de l'éducation au Niger en général et des enseignements secondaires en particulier. Il a noté que la construction de ces salles de classes, du bloc administratif et des latrines, est une réponse aux préoccupations du Ministère des Enseignements Secondaires du fait qu'elle permettra

de prendre en charge les problèmes des infrastructures dans les établissements. M. Issa Namata a également souligné que cette contribution va accompagner les actions de son département ministériel consistant à doter les établissements scolaires d'infrastructures adéquates.

Le Directeur de cabinet du ministre des Enseignements secondaires a fondé l'espoir que ce geste de l'ONG Sharjah va motiver les élèves et les enseignants du CEG de Finaré à plus d'ardeur au travail. A l'issue des travaux, estime M. Issa Namata, les conditions de travail seront réunies pour que les résultats soient meilleurs. Il a renouvelé le remerciement du Ministre des Enseignements Secondaires avant de demander aux bénéficiaires de ces infrastructures de tout mettre en œuvre afin de les préserver.

Pose de la 1^{ère} pierre du chantier

Pour sa part, le représentant de l'ONG Sharjah Charity International, M. Ali Mohamed Al Rachidi a indiqué que ce geste est une contribution de son institution en vue de soutenir l'éducation au Niger en améliorant le cadre d'études des élèves. La Secrétaire générale de la préfecture et le Chef de Canton de Say ont remercié l'ONG pour cette action louable au profit de l'éducation dans le département.

Laouali Souleymane

République du Niger
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Direction Générale de l'Assainissement
Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain
Crédit 5881 NE et D1280 NE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/2018-MHA/DGA-PEAMU TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET BITUMAGE DES VOIES INTÉRIEURES PRIORITAIRES DANS L'ENCEINTE DE LA STVB-1 DE NIAMEY.

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres suit l'Avis général de passation des marchés N°003/PEAMU/2011-NR publié dans le journal United Nations Development Business du 15/06/2011.

2. Le Gouvernement du Niger a reçu un crédit auprès de l'Association internationale de développement des Fonds Additionnels (F.A) pour couvrir le coût du Projet intitulé « Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain (PEAMU), et entend affecter une partie du produit de ce crédit aux paiements relatifs au marché pour les travaux d'aménagement et bitumage des voies intérieures prioritaires dans l'enceinte de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Niamey.

3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux d'aménagement et bitumage des voies intérieures prioritaires dans l'enceinte de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Niamey.

Le délai de réalisation des travaux est de **six (6) mois**.

4. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Direction Générale de l'Assainissement du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous entre 10 heures et 13 heures, heure locale, du lundi au vendredi.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, BP 257 Niamey, Place Nelson Mandela ; Téléphone (227) 20 72

38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15 contre paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**, et un récépissé sera délivré à tout acquéreur.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous **au plus tard le mardi 14 août 2018, à 10 heures 00 mn, heure locale**. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique dans la salle de conférence du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, BP 257 Niamey, Place Nelson Mandela, **le même jour à 10h30 heure locale (TU + 1)**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Toutes les Soumissions en TTC doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de trois millions (3 000 000) de Franc - CFA

9. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessous est (sont):

-Le nom de l'Employeur :

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela BP 257 Niamey - Niger ; Téléphone (227) 20 72 38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15

-Demande d'éclaircissement :

A l'attention de Monsieur le Directeur des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Niger, Place Nelson Mandela-BP 257, Tél. : +227 20 72 38 89 -Email : dmpdspmha@gmail.com

-Acquisitions et dépôt des offres

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela BP 257 Niamey - Niger ; Téléphone (227) 20 72 38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15

Pr ISSOUFOU KATAMBE

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Direction Générale de l'Assainissement
Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain
Crédit 5881 NE et D1280 NE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/2018-MHA/DGA-PEAMU TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DESTINÉ AU SÉCHAGE ET AU STOCKAGE DES BOUES SÉCHÉES/TRAITÉES

1. Le présent Avis d'appel d'Offres suit l'Avis général de passation des marchés N°003/PEAMU/2011-NR publié dans le journal United Nations Development Business du 15/06/2011.

2. Le Gouvernement du Niger a reçu un crédit auprès de l'Association internationale de développement des Fonds Additionnels (F.A) pour couvrir le coût du Projet intitulé « Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain (PEAMU), et entend affecter une partie du produit de ce crédit aux paiements relatifs au marché pour les travaux de construction d'un hangar destiné au séchage et au stockage des boues séchées/traitées plus la fourniture et la pose d'échelle d'accès dans les bassins de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Niamey

3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de construction d'un hangar destiné au séchage et au stockage des boues séchées/traitées.
Le délai de réalisation des travaux est de dix (10) mois.

4. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Direction des Superstructures, de l'Hygiène et de l'Assainissement du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et examiner le Dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse ci-dessous entre 10 heures et 13 heures, heure locale, du lundi au vendredi.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, BP 257 Niamey, Place Nelson Mandela ; Téléphone (227) 20 72 38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15 contre paiement d'un montant

non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et un récépissé sera délivré à tout acquéreur

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous **au plus tard le jeudi 16 août 2018, à 10 heures 00 mn, heure locale**. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique dans la salle de conférence du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela BP 257 Niamey - Niger, **le même jour à 10h30, heure locale (TU + 1)** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Toutes les Soumissions en TTC doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de **trois millions sept cent cinquante milles (3 750 000) de franc - CFA**.

9. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessous est (sont):

-Le nom de l'Employeur :

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela BP 257 Niamey-Niger ; Téléphone (227) 20 72 38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15

-Demande d'éclaircissement :

A l'attention de Monsieur le Directeur des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Niger, Place Nelson Mandela BP 257, Tél. +227 20 72 38 89 -Email : dmpdspmha@gmail.com

-Acquisitions et dépôt des offres

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Face Rond-Point Hôpital National de Niamey, Place Nelson Mandela BP 257 Niamey - Niger ; Téléphone (227) 20 72 38 89 ; Télécopie : (227) 20 72 40 15

Pr ISSOUFOU KATAMBE

Contes et légendes

Promouvoir l'art de l'oralité

Outil de développement de la mémoire qui ne doit pas disparaître, le conte en Afrique est un patrimoine riche et varié. Un patrimoine immatériel bien fourni qui appartient à tous les africains et qu'ils doivent sauvegarder à tout prix. Les conteurs s'inspirent des réalités et des travers de la société, ils relatent des histoires imaginaires avec comme support la parole. Le conte contribue-t-il à faire connaître la richesse culturelle de l'oralité et à sauver de l'oubli la mémoire si riche et si importante des anciens ?

Pour faire revivre ces anciens temps à la nouvelle génération, certains conteurs nous révèlent leur attachement à ce genre culturel par des prestations sur les médias, et par l'organisation de festivals, ce qui a valu à notre pays la participation aux jeux de la francophonie et bien d'autres distinctions au niveau régional et international. Inscrit dans la catégorie des industries culturelles et créatives, le festival Gatan Gatan propose des contes africains, recrée les harmonies nécessaires à la prise en charge, par les citoyens eux-mêmes, de leur avenir. C'est une plateforme qui permet également un échange d'expériences culturelles. L'oralité sert à renouer avec la tradition ancestrale du conte, avec la transmission de l'Histoire à travers les histoires. C'est une manière de transmettre des faits de société aux générations présentes et futures, de découvrir de nouveaux mondes et de nouvelles traditions. Le Festival Gatan Gatan est une initiative du collectif des artistes JAWABI, association artistique et culturelle. Les membres de ce collectif d'artistes ont eu l'occasion, lors des rencontres professionnelles et des festivals à l'étranger, acquis la conviction qu'il faut développer un événement de cette importance au Niger

Pour les passionnés de cet art, c'est une distraction, un pur moment de bonheur d'écouter certains conteurs. «Des festivals comme "Gatan Gatan, le conte en langue locale" offrent quelques jours pour se remémorer et se laisser conter les histoires et les légendes de nos régions et d'ailleurs. Conteurs, comédiens et orateurs se chargent de nous faire apprécier la tradition orale» explique le promoteur Omar Hachimou.

Un homme et un Festival

Omar hachimou, plus connu sous le sobriquet de Deffo, est un homme passionné de cet art. Depuis plusieurs années, il a mis tout



Omar Hachimou dit Deffo, artiste conteur

son cœur et toute son énergie au service de ses rêves : ceux de participer à l'épanouissement de chaque être humain en lui proposant des produits et services qui vont améliorer considérablement sa qualité de vie et son quotidien. C'est dans les années 2001 que tout a commencé quand il se lance dans des projets éducatifs comme notamment des ateliers de contes et bien d'autres activités récréatives. C'est une démarche d'éducation et de solidarité avec des caractéristiques fondamentales de l'engagement au service d'une éthique démocratique et citoyenne. Omar, artiste à l'origine du festival « Gatan Gatan », se prépare à relancer cette rencontre de conteurs qui a quelque peu souffert de manque de financements. Dans la pratique, selon Omar Hachimou, rares sont les personnes qui s'intéressent aux contes afin de les inculquer aux jeunes générations. Télévision et Nouvelles technologies handicapent l'épanouissement de cette tradition orale, et contribuent à mettre en veilleuse ce patrimoine culturel. Il poursuit en disant que le conte tiré souvent des réalités permet à tout africain de se doter d'un savoir utile pour la vie. L'organisation des festivals du conte et de la parole sont des manifestations qui œuvrent pour la sauvegarde de la culture orale. C'est un festival biennal

et qui fait la promotion du conte africain, particulièrement le conte nigérien. Le conte, explique-t-il, est une école qu'il a connue avec les ancêtres, sous l'arbre à palabre. Le festival Gatan Gatan vise à revaloriser et à promouvoir le conte en tant qu'art intégrant la musique, le chant, la poésie, le théâtre et la danse. L'art de conter est un art social au service de la formation morale, de l'enracinement culturel et de la distraction.

Outil pédagogique

Ce festival du conte, des arts et de l'oralité de Dogondoutchi sert de

guide dans la vie de tous les jours. Pour le promoteur, le conte évolue selon les classes d'âge, selon les générations, il y'a des contes adaptés pour chaque génération et qui intègrent les communautés dans les meilleures conditions. «Tout en essayant de moderniser la culture africaine, les occidentaux en profitent plus que nous autres producteurs et créateurs africains, ils les traduisent, les éditent et essayent de les adapter à leur vécu ce qui du coup nous décourage et nous empêche d'évoluer » a-t-il souligné avant de laisser entendre que « malheureusement cet outil éducatif est en voie de disparition, de changement d'objectif, de l'originalité ». Le conte permet, selon lui, d'inculquer certaines valeurs aux générations futures tout en proposant des solutions alternatives pour faire revivre ces beaux instants de la nuit sous l'arbre à palabre. Omar Hachimou suggère d'aller non seulement dans les écoles et de conter, mais aussi d'organiser des séances de conte au niveau des grands rassemblements. En faisant cela, les enfants y prêteront une oreille attentive. Ces festivals de contes, s'ils perdurent, contribueront au développement de certains talents. Beaucoup d'artistes ont su profiter de ces genres de rencontres et se sont faits un renom à travers Gatan Gatan et d'autres festivals africains de ce genre. M. Omar Hachimou, nous explique enfin que ses sources d'inspiration sont les échos des lectures et des références comme Boubou Hama, Djado Sékou et bien d'autres écrivains et conteurs de renommée.

Aissa Abdoulaye Alfary

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination sociale: GLOBAL QUINCAILLERIE SARL NIGER, Société à Responsabilité limitée ayant pour objet, l'import-export, le commerce général;

Forme: Société à Responsabilité Limitée (SARL) en Liquidation

Capital Social: Dix millions (10.000.000) F CFA

Siège social: Niamey, Terminus NB 66, Rue NB 66, porte N°46 BP : 13.859 Niamey (République du Niger)

Cause de dissolution: consommation du capital.

Nom du liquidateur: Mahamane Elhadj ADAKAL expert agréé près les Cours et Tribunaux domicilié à Niamey;

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire en date du 02 juin 2018, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de la dissolution anticipée de la société GLOBAL QUINCAILLERIE SARL NIGER à compter du 02 juin 2018 et sa mise en liquidation amiable.

Mahamane Elhadji ADAKAL expert agréé près les Cours et Tribunaux domicilié à Niamey a été nommé en qualité de liquidateur, les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de la liquidation est fixé à Niamey;

Pour avis: le Cabinet d'Avocats KADRI

unissons-nous
pour les enfantsUNICEF NIGER
SUPPLY Unit

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION

LRFP- 2018-9140776 – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE
REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LES
REGIONS DE ZINDER ET AGADEZ

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au NIGER invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions d'offres de services sous pli fermé pour les « Travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires dans les régions de Zinder et Agadez ».

Le dossier complet est disponible à la réception de bureaux UNICEF-Niamey situé au 2, rue des Oasis à Niamey, au Bureaux de Zone d'Agadez et de Maradi pendant les jours ouvrables de 8h00 à 17h30. Les soumissionnaires sont priés d'apporter une clé USB pour obtenir le dossier complet ou écrire à nigerbid@unicef.org.

Il s'agit d'un appel d'offres destiné aux entreprises de construction spécialisées dans les BTP pouvant justifier des compétences réelles dans le secteur. Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre pour chacun des trois lots suivants:

- LOT 1 : Construction d'un bloc de 4 salles de classe au Collège d'Enseignement General (CEG) de Gojo-Gojo dans la région de Zinder
- LOT 2 : Réfection de la toiture du Centre de Formation aux Métiers (CFM) de Kantché dans la région de Zinder
- LOT 3 : Construction d'un bloc de 3 salles de classe et 2 blocs de latrines à 2 cabines à l'Ecole Inkadewene dans la région d'Agadez

Les offres, (1 ORIGINAL et 1 COPIE) et sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de L'UNICEF à Niamey à l'adresse indiquée ci-haut ou par courrier électronique à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org

Les Soumissionnaires sont encouragés à visiter et examiner les sites des travaux ainsi que les environs et à réunir toutes les informations nécessaires à la préparation de leurs offres. Les soumissionnaires assumeront les frais relatifs à la visite du site.

Les offres devront parvenir à l'UNICEF **avant le mardi 31 juillet 2018 à 15h00' (heure de Niamey)**.

L'ouverture aura lieu **le même mardi 31 juillet 2018 à 15h30'** en présence des soumissionnaires qui désirent y assister dans les locaux du Bureau Unicef-Niamey. Toute demande d'information ou de clarification au document d'appel d'offres peut être obtenue à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org.

unissons-nous
pour les enfantsUNICEF NIGER
SUPPLY Unit

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION

LRFP- 2018-9140778 – CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS
LES REGIONS DE ZINDER ET AGADEZ

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au NIGER invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions d'offres de services sous pli fermé pour « *La réalisation d'une mission pour le contrôle des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires dans les Régions de Zinder et Agadez* ».

Le dossier complet est disponible à la réception de bureaux UNICEF-Niamey situé au 2, rue des Oasis à Niamey, au Bureaux de Zone d'Agadez et de Maradi pendant les jours ouvrables de 8H00 à 17H30. **Les soumissionnaires sont priés d'apporter une clé USB** pour obtenir le dossier complet ou écrire à nigerbid@unicef.org.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert aux cabinets d'architecture et aux bureaux d'études légalement constitués spécialisés dans le domaine de bâtiment et travaux publics. Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre pour chacun des trois lots suivants :

- LOT 1 : Contrôle des travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe au Collège d'Enseignement General (CEG) de Gojo-Gojo dans la région de Zinder
- LOT 2 : Contrôle des travaux de réfection de la toiture du Centre de Formation aux Métiers (CFM) de Kantché dans la région de Zinder
- LOT 3 : Contrôle des travaux de construction d'un bloc de 3 salles de classe et 2 blocs de latrines à 2 cabines à l'Ecole Inkadewene dans la région d'Agadez

Les offres devront parvenir à l'UNICEF **avant le lundi 30 juillet 2018 à 15h00' (heure de Niamey)**.

L'ouverture aura lieu **le même lundi 30 juillet 2018 à 15h30'** en présence des soumissionnaires qui désirent y assister dans les locaux du Bureau Unicef-Niamey

Les Soumissionnaires sont encouragés à visiter et examiner les sites des travaux ainsi que les environs et à réunir toutes les informations nécessaires à la préparation de leurs offres. Les soumissionnaires assumeront les frais relatifs à la visite du site. Toute demande d'information ou de clarification au document d'appel d'offres peut être obtenue à l'adresse suivante : nigerbid@unicef.org

République du Niger
Présidence de la RépubliqueCoordination intersectorielle de Lutte Contre les IST/VIH/Sida
BP : 10.077 – Niamey – Niger-Tel (227) 20 73 28 09/ 20 73 54 60TERMES DE REFERENCE POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CHEF COMPTABLE
A LA CISLS

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Coordination Intersectorielle de Lutte contre le Sida (CISLS) a reçu un nouveau financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose pour la période 2018-2020 et a l'intention d'utiliser une partie des fonds de cette subvention pour recruter d'un chef comptable pour la CISLS.

A ce titre, la CISLS lance le présent appel à candidature pour pourvoir à ce poste.

Lieu d'affectation : Niamey avec des missions à l'intérieur du pays.

II. MISSION DU POSTE

Sous la supervision du Directeur Administratif et Financier de la CISLS, le Chef comptable coordonne les activités comptables (saisie comptable, suivi des procédures comptables, classement et archivage des pièces comptables).

III. ACTIVITÉS ET TÂCHES DU POSTE

Le chef comptable est chargé de :

- Assister le DAF dans la gestion comptable ;
- Participer à la préparation et à l'élaboration des programmes et budgets du programme ;
- Produit et rendre disponibles les informations financières sur le programme mensuellement ;
- Produire régulièrement les rapports financiers au Fonds mondial (PUDR) les rapports de progrès selon les formes prévues (notamment suivant les standards du Bailleurs de Fonds), pour le visa du DAF et le Coordonnateur ;
- Elaborer et contrôler les demandes de suivi des décaissements ;
- Contrôler la conformité des factures et reçus (approchement facture, bon de commande, bon de livraison et procès-verbaux de réception) ;
- Organiser et mettre en œuvre le circuit de traitement et mise en paiement des factures et décomptes ;
- Participer à la mise en place des outils de gestion

administrative, financière et comptable

- Veiller à la tenue régulière les documents financiers (journaux, livres comptables) ;
- Assister le DAF dans la préparation et l'organisation de l'audit et appliquer les recommandations de l'audit ;
- Veiller à la tenue mensuelle (à la fin de chaque mois) les états de rapprochement bancaire ;
- Veiller à la conservation des pièces justificatives de dépenses
- Veiller à l'identification et à la codification des immobilisations dès leur acquisition,
- Veiller à l'inventaire physique annuel des immobilisations ;
- Superviser la gestion du carburant ;
- Superviser la gestion des véhicules du programme (suivi des carnets de bord entretien et réparations, préparation des ordres de mission, des contrats d'assurances, etc...)
- Superviser la tenue de la comptabilité matière, la gestion du stock et la tenue à jour des fiches d'inventaires de stocks ;
- Assurer l'intérim du DAF en cas de besoin.

IV. PROFIL DU POSTE

Le titulaire du poste doit :

- Disposer d'un diplôme d'étude supérieure (minimum BAC+4) en gestion, comptabilité, audit ou finances ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences dans un cabinet comptable ou à un poste similaire dans le cadre d'un projet ou programme ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels de traitement de texte (Microsoft Office) et des logiciels comptables en usage (la connaissance de TOM²PRO est un atout) ;
- Posséder d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Etre intègre et disposer d'un bon relationnel.

V CONDITIONS DU CONTRAT

Le contrat aura une durée d'un (1) an renouvelable avec

une période d'essai de trois (3) mois.

L'employé signera un contrat de performance avec la CISLS et sera évalué sur la base de ses performances. Les règles applicables en la matière sont celles en vigueur dans la législation du travail au Niger et les spécificités consignées dans le contrat.

VI DOSSIER DE CANDIDATURE

Il doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Un CV mis à jour, daté, signé, sincère et détaillé faisant ressortir les aptitudes du candidat, son expérience et deux personnes de contacts (une par poste occupé avec numéro téléphone, E-mail) ;
- Des copies légalisées des diplômes ou de formation ;
- Des copies légalisées des attestations, certificats de travail ou tout autre document pouvant justifier de l'expérience du candidat ;
- Un certificat de nationalité nigérienne légalisé.
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Un certificat de visite datant de moins de 3 mois

NB : tout dossier incomplet sera rejeté.

V. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Coordination Intersectorielle de lutte contre les IST/VIH/sida (CISLS), BP : 10 077 Niamey Niger, Rue Gamel Abdel Nasser, Tél : (+227) 20 73 28 09.

La date limite de dépôt des candidatures est fixé **au plus tard le 31 juillet 2018 à 16 heures (heure locale)**.

La Coordonnatrice Nationale
Dr ZEINABOU Alhousseini Maiga

Burkina Faso

Des bases terroristes présumées démantelées et une soixantaine de personnes interpellées dans le nord du pays (Armée)

Les unités du Groupement des Forces Anti-Terroristes du Burkina Faso ont démantelé depuis le 8 juillet, "de bases terroristes" et interpellé une centaine d'individus suspects dont 60 ont été transférés aux services d'investigation dans le nord du pays, a-t-on appris mercredi de source militaire.

Selon l'état-major général des armées, les opérations ont également permis la saisie de nombreux artifices (explosifs, batteries, fils électriques) entrant dans la confection d'engins explosifs improvisés, ainsi que des produits de contrebande. "Au cours des opérations, les Forces Armées Nationales ont enregistré trois blessés, qui ont

été transférés et pris en charge par les services de santé des armées", souligne l'armée dans un communiqué.

Le chef d'état-major général des armées a "salué le professionnalisme et la détermination des troupes engagées qui opèrent dans le strict respect du Droit International Humanitaire et des droits de l'Homme"

avant d'exhorter les populations à soutenir les forces de sécurité dans leurs missions de protection des personnes et des biens. Le Burkina Faso a renforcé la lutte contre le terrorisme qui a pris de l'ampleur à partir de 2015, notamment dans le centre, l'est et le nord de son territoire.

(Xinhua)

Chine/Sénégal

La visite de Xi Jinping va accélérer l'arrivée d'une nouvelle ère de leur partenariat stratégique global

Avec la prochaine visite d'Etat au Sénégal du président chinois Xi Jinping, prévue pour les 21 et 22 juillet, le partenariat stratégique global sino-sénégalais va entrer dans une nouvelle ère, profitant davantage aux deux peuples, assure l'ambassadeur de Chine au Sénégal, Zhang Xun, lors d'une interview récemment accordée à l'agence Xinhua.

Ces dernières années, le développement des relations bilatérales s'est accéléré pour déboucher sur des résultats concrets, note-t-il en relevant qu'une série de grands projets de coopération ont été menés à bien. Selon le diplomate, la visite de M. Xi va contribuer à réaliser plusieurs objectifs.

D'abord, avec cette visite historique, les relations politiques sino-sénégalaises seront plus solides, les deux pays se soutenant l'un l'autre plus fermement sur des questions d'intérêt fondamental, tandis que la confiance politique mutuelle bilatérale s'élèvera à un nouveau niveau. Selon lui, l'initiative chinoise "la Ceinture et la Route" s'harmonisera bien avec le Projet Sénégal émergent (PSE), un projet ambitieux lancé par le président Macky Sall en 2014 visant à transformer son pays en un pays émergent en 2035. Dakar a exprimé à maintes reprises son espoir de participer à l'initiative chinoise afin que s'ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives dans la coopération sino-sénégalaise et sino-africaine, rap-

pelle M. Zhang.

Ensuite, la visite du président Xi dans ce pays d'Afrique de l'Ouest va contribuer au développement en profondeur des relations commerciales et économiques bilatérales. Jusqu'à la fin de l'année 2017, les investissements chinois au Sénégal ont représenté 320 millions de dollars. En 2017, la Chine a directement investi au Sénégal 110 millions de dollars, soit une hausse de 120% par rapport à l'année précédente.

Depuis 2015, les échanges commerciaux annuels entre les deux pays ont atteint environ 2 milliards de dollars, la Chine devenant le deuxième plus grand partenaire commercial du Sénégal et le plus grand marché à l'exportation de l'arachide sénégalaise. "Nous avons d'énormes potentialités à exploiter dans des domaines tels que l'énergie, le tourisme et l'aviation", précise l'ambassadeur.

Par ailleurs, le Sénégal apprécie grandement les deux visions chinoises qui sont "Etablir de nouvelles relations internationales" et "Construire une communauté de destin pour l'humanité", souligne M. Zhang, notant que le Sénégal s'efforce de servir d'exemple en matière de coopération sino-africaine.

Enfin, les deux pays partagent un large consensus sur des questions telles que la réduction de la pauvreté, la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, le changement climatique et le maintien du libre-

échange. Beijing s'attend à une coordination plus étroite avec Dakar sur les questions internationales en vue de préserver les intérêts globaux des pays en développement, de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique et de préserver la paix et la stabilité sur le continent.

Le Sénégal est un grand pays influent dans la région, voire dans l'Afrique toute entière, assure l'ambassadeur. La Chine attache une grande importance au développement des relations sino-sénégalaises et la prochaine visite au Sénégal

du président Xi Jinping en est la preuve, explique-t-il.

Le président Sall a confirmé sa participation au sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) prévu en septembre à Beijing, note Zhang Xun, ajoutant que ce rendez-vous donnera un nouvel élan à la construction de cette communauté de destin pour l'humanité et offrira de nouvelles opportunités à la coopération sino-africaine dans le cadre de l'initiative "la Ceinture et la Route".

(Xinhua)

AVIS DE RECRUTEMENT

Une Société de la place, Sa au capital de 100 000 000 FCFA, souhaite recruter pour les profils suivants:

- Un (e) Secrétaire comptable

Qualifications: diplôme en secrétariat et en comptabilité

Expériences professionnelle : au moins un an à un poste similaire.

Bonne présentation, accueillant (e)

Connaissances en informatiques, Word, EXCEL, et logiciels comptables (sage, saari etc ...) serait un atout.

- Un(e) Commercial (e) : Diplôme en marketing, communication ou tout autre diplôme universitaire.

Au moins 2 ans d'expériences à un poste similaire.

Bonne Présentation, avoir le contact facile être disponible .avoir le permis B est un avantage

Bien Manier l'outil informatique, r anglais

serait un atout majeur

- Un financier (e) ou un (e)comptable

4 ans au moins à un poste similaire.

Passage dans un cabinet est un atout majeur.

- Un caissier.

Au moins 3 ans d'expériences

Diplôme universitaire.

Date limite de dépôt le 27 juillet 2018

pour les postes de secrétaire comptable et commercial (e) et le 10 Aout pour caissier(e) et financier (e)

Les intéressés peuvent envoyer leur cv par courriel à l'adresse suivante, Recrutement2018cn@gmail.com

A la poste BP: 12882 Niamey.

Au Siège de J'ANPE Niamey, en face de la

DST.

Seuls les candidats retenus seront

contactés.

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DE L'ALPHABÉTISATION, DE
LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique, informe les enseignants contractuels, désireux de changer de région, qu'ils ont jusqu'au 10 août 2018 pour déposer leurs demandes par voie hiérarchique.

Il faut noter que les demandes d'affectation sur Niamey ne sont pas recevables.

Le Secrétaire Général
Yahouza Ibrahim

Mariage

Les grandes familles S.A B

Hammadou Daga à Guéladio, Niamey et en France ; Ali Sami, Modi Sami et Guirmey à Say, Damari, Ny et Windé Mboula ; Hammadou Oumarou Kanda à Guéladio et Niamey ; Lamido Abdoulaye Dirarou Sidibé Chef de Canton de Guéladio ; Ali Siddo à Waylou, Guéladio et Niamey ; Gouro Soumana à Niamey, Say et Guéladio ; Sani Tanimoune à Niamey et Guidan Magagi ; Ambassadeur Bello Boubacar à Niamey et Guéladio ; Dr Alhousseini Ousmane Ambassadeur du Niger au Ghana ; Patrick Desmoulin en France et en Angleterre ; Amadou Mboola et Sanda Mboola à Guéladio, Niamey, France et USA ; Elh. Abdoulaye Oumarou Cadre de la BCEAO à la retraite à Ny et Guéladio ; Elh. Hama Amadou à Guéladio et Niamey ; Commandant Amadou Soumana Bâ à Niamey et Guéladio ; Guédé Abdoulaye Cadre de la BCEAO à la

retraite à Niamey et Guéladio ; Amadou Boukari à l'ORTN Niamey ; le Personnel de la Trésorerie Régionale de Maradi

Les grandes familles A. K

La famille Baguirbi à Kongo Madaoua, Maradi, Niamey, Keita et Madarounfa ; La famille Yaloni à Tahoua, Niamey, Maradi, USA et Canada ; la famille Abdoulkarim à Kongo Madaoua, Niamey et Nairobi ; la famille Alhassane à Sabonguida Madaoua, Niamey et RCA

Parents, amis et connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de:

M. Sidikou Amadou Boukari

trésorerie Régionale de Maradi

avec M^{lle}. Aichatou Karimou

Etudiante en Vacances à Maradi

Les cérémonies religieuses auront lieu Incha Allah le samedi, le 21 juillet 2018 à 8h00m au domicile de Mr Karimou Baguirbi sis au quartier Zaria (Maradi).

La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Maradi.

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous êtes amoureuse ! Toutes vos pensées sont pour l'être aimé au point d'en être maladroite et tête en l'air. Vos journées sont rythmées par des oublis de clé ou de rendez-vous ! Difficile de vous reprocher d'être aussi éprise mais faites attention à ce que cela ne se répercute pas sur vos activités.

3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Soyez franche ! N'hésitez plus à exprimer vos ressentis. Si vous êtes en couple, ouvrez le débat ! N'attendez plus que l'autre soit disposé à communiquer. Bien entendu, faites en sorte que les enfants soient au lit. Inutile qu'ils participent à vos échanges... Soyez claire et diplomate et tout ira bien !

5 Lion (23 juillet - 21 août)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : En ces jours, vous êtes comme un coq en pâte ! C'est le bonheur ou ça y ressemble !... Un climat de confiance et de construction anime et protège votre union. Un seul regard complice vous permet d'être sur la même longueur d'onde. De quoi vous envier ! Sachez donc savourer chaque instant proposé !

7 Balance (22 sept. - 22 oct.)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous êtes faits l'un pour l'autre, c'est évident ! Complémentaires et complices, vous caractérisez l'amour avec un grand A, bravo ! Avant de trouver cette plénitude, il vous a peut-être fallu converser pendant des heures puis se chamailler et même crier plus fort que l'autre pour avoir le dernier mot.

9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous êtes prête à tout pour l'autre ! Vous êtes à l'affût de ses moindres désirs... à tel point qu'il se sent chanceux ! Sachez qu'il vous rendra la pareille. L'heure est aux projets communs, selon l'avancée de votre histoire, c'est peut-être le moment d'envisager une union ou la conception d'un enfant.

11 Verseau (20 janv. - 18 février)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous courez après l'âme sœur ! Célibataire, c'est décidé vous ne voulez plus passer le prochain hiver à grelotter seule sous la couette. Vous êtes prête à tout pour la rencontrer : sortir tous les soirs, accepter toutes les invitations, faire des speed dating ou s'inscrire sur un site de rencontre !

2 Taureau (20 avril - 20 mai)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Le calme s'installe dans votre couple, vous semblez avoir fait table rase de vos problèmes. Vous retrouvez complicité et sérénité et il était temps ! Surtout si vous doutiez de la pérennité de votre relation ! Rien de tel que le dialogue pour mettre les choses à plat et repartir sur de bonnes bases.

4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous rêvez à la fois d'une vie de famille et d'une vie dissolue, ce qui est totalement incompatible. Dou coup, ne soyez pas surprise que votre moitié perde pied à vos côtés... Vous incarnez l'indécision et l'instabilité. Ressaisissez-vous et soyez plus cohérente dans vos prises de décisions !

6 Vierge (22 août - 21 sept.)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Ces jours-ci, si vous êtes célibataire, vous ne savez plus où donner de la tête, personne ne vous résiste. Laissez-vous griser par cette atmosphère de fête qui règne autour de vous. Votre personnalité singulière et votre charme font des ravages. Vous pourriez bien rencontrer la perle rare...

8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous déployez toute votre énergie pour retenir l'être aimé. Vous le sentez distant même parfois absent donc n'attendez plus pour le reséduire. Nul doute que vous allez faire fondre la glace ! Cependant, tâchez de ne pas en faire trop. Soyez délicate et contentez-vous d'être aux petits soins...

10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous ne pensez qu'à l'être aimé. Vous rêvez de passer vos journées dans ses bras à lui susurrer des mots d'amour. Jamais, vous n'aviez senti le besoin d'être autant câlinée. Cachez-vous une petite fragilité ou une angoisse ? Si c'est le cas, n'hésitez pas à l'exprimer. Tout s'arrange sur l'oreiller.

12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE : Vous avez envie de sortir et de vous amuser avec votre conjoint. Peut-être avez-vous déposé plus tôt que prévu vos jolies têtes blondes chez vos beaux-parents pour être seuls ? Vous trouvez le moyen de vous concocter une soirée mémorable. Et tant pis, si votre portefeuille n'apprécie pas...

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

numéro précédent

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	I	N	N	O	V	A	T	I	O	N
2	N		I	L	E		D	R	U	E
3	E	C		P	R	N		A	R	C
4	S	A	I		N	I	M		L	E
5	P	R	E	C	I	P	I	T	E	S
6	E	T	N	A		P	N	A		S
7	R	E	A		N	O	E		D	A
8	E	S		B	A	N		C	E	I
9	E		T	A	N		P	E	U	R
10	S	A	R	C	O	P	H	A	G	E

Solution du

HORIZONTALEMENT

- Se dit de réponses qui restent dans le vague ;
- Qui semblent manquer de vitalité ;
- Classe du primaire - Prince arabe - Temps d'un tour ;
- Métal - Consonnes - Ancienne compagnie aérienne ;
- Soirée festive à Noël ou au Nouvel An ;
- Obstacles des champs de courses - Note ;
- Rencontres africaines de foot (Inversé) - Faute de filet - Préfixe ;
- Roi bouffon - Consonnes - Etablissement sanitaire ;
- Prison - Cargaison ;
- Qui est intervenue bien après ;

VERTICALEMENT

- ONG qui combat la faim - Capitale de l'éphémère Biafra ;
- Océan - Victime biblique d'un fratricide ;
- Convient - Percevoir sa solde (Inversé) ;
- Grecque renversée - Part - Article défini ;
- Dormir légèrement ;
- Mises dans le secret ;
- Lombrie - Navire de débarquement - Métal ;
- Préposition - Parcours en montant - Très osé ;
- Réduire un corps en de fines particules ;
- Il n'y a donc eu aucune voix discordante dans le vote.

Numéros utiles

Renseignements:	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police secours:	17
Sapeurs Pompiers:	18
Hôpital:	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

	Du Samedi 14 Juillet 2018 au Samedi 21 Juillet 2018	Du Samedi 21 Juillet 2018 au Samedi 28 Juillet 2018
	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Francophonie ☉ Santé plus ☉ SOS ☉ Amina ☉ As Salam ☉ Hôpital de Référence ☉ Rond point ☉ Kawsar ☉ Noah ☉ Vogue 	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Renaissance ☉ Bonkaney ☉ Kalley Est ☉ Ecole Canada ☉ Maison Economique ☉ Bassora ☉ Jangorzo ☉ Camkalley ☉ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Goroual ☉ AS Samad ☉ Gobi ☉ Passa ☉ Vidal ☉ Ridwane ☉ Plateau 2 ☉ Chateau 1 ☉ Zam Zam ☉ Sabo ☉ Ashkia ☉ Kasseye 	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Cité Caisse ☉ Remède ☉ Dan Gao ☉ Air ☉ Cité Fayçal ☉ Any Koara ☉ Nour ☉ Grand Marché ☉ Espoir ☉ Tajeje ☉ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Rions-en

La maîtresse insiste sur l'importance de l'hygiène, et la nécessité de toujours avoir les mains propres. Puis, elle se rend compte que Toto est en train de somnoler. Elle le réveille brusquement et lui demande :

- Toto, que fait-on chez vous, avant de passer à table ?

- Ben, on prend l'apéro!

Office National d'Édition et de Presse

Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger/ Tél 20 73 34 86 /87/ Télécopieur : 20 73 30 90
Courriel : onep@intnet.ne /contact@lesahel.org / Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication

Zakari Alzouma Coulibaly

Directeur de la Rédaction

Assane Soumana
20 73 99 86
Réd en chef
Idé Fatouma
Réd en chef/Adj
M. Sani Soulé Manzo
Secrétaire de Rédaction
Mahaman Bako

Directeur Technique

Issa Madougou
20 73 99 87
Réd en chef adj
Inoussa Oumarou

Directrice Administratif et financier (DAF)

Mme Saidou Rahamou Tiemogo
20 73 99 85
Chef service Recouvrement:
Ado Haoua Hachimou

Directeur commercial
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub.
Alhassane Assiila

Composition : ONEP
Tirage ONEP 5000 exemplaires

Visite du gouverneur de la région de Maradi aux malades du choléra et aux sinistrés de Jibya (Nigéria)

La situation est sous contrôle

Le gouverneur de la région de Maradi, M. Zakari Oumarou, a visité hier à In'Yelwa, dans la commune rurale de Dan Issa, département de Madarounfa, les malades victimes de choléra internés au sein du centre de santé Intégré (CSI) de ce village. Il s'agissait pour lui et la délégation qui l'accompagne de s'enquérir de la situation de l'épidémie de choléra déclarée dans cette zone, il y a quelques jours et de vérifier de visu la prise en charge des malades. Le District sanitaire de In'Yelwa compte à son sein 31 malades hospitalisés et deux (2) cas de décès ont été enregistrés. Au passage de la délégation du gouverneur, un total de 136 malades a été enregistré pour tout le département pour 04 cas de décès. Selon le responsable du CSI de cette localité, la situation est sous contrôle et déjà, il est annoncé que 150 relais communautaires prêteront mains fortes aux agents de santé dans la sensibilisation pour mieux informer la population sur ce mal. Le gouverneur de la région de Maradi a indiqué que, actuellement, nous avons six (6) foyers, cinq (5) dans la commune de Dan issa et un (1) dans la commune de Gabi. Il a reconnu que c'est grâce aux efforts qui ont été fournis que le nombre de décès a stagné. « C'est vrai que qua-

tre décès c'est beaucoup, mais il faut féliciter les services sanitaires et les partenaires qui ont vite réagi pour maîtriser la situation », a-t-il dit. Bien que la situation est sous contrôle, il a indiqué qu'il faut craindre l'évolution de cette situation du fait que à six kilomètres de ce village se trouve la ville de Jibya d'où est venue l'épidémie après l'admission dans nos centres de santé des malades du choléra venus de cette ville. Il a demandé à la population d'observer les règles strictes d'hygiène pour l'éradication de ce mal et demandé aux responsables sanitaires de multiplier les sensibilisations. Après In'Yelwa, le gouverneur de la région de Maradi s'est rendu à Jibya (Etat de Kastina), une ville frontalière qui a enregistré il y a deux jours de fortes précipitations qui ont engendré beaucoup de dégâts et de pertes en vies humaines. Ainsi, cinq quartiers de cette ville ont été touchés avec 480 maisons effondrées et 40 décès. Pour ce qui est des sinistrés, ils sont au nombre de 1400, recasés dans des écoles. Après avoir visité les quartiers sinistrés, le gouverneur Zakari Oumarou s'est rendu dans l'un des sites de recasement, dans une école qui accueille 500 âmes. Face aux sinistrés, il a indiqué que, au nom du président de la république,

chef de l'Etat, SEM Issoufou Mahamadou, au nom du Premier Ministre SEM Brigi Rafini et au nom du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Bazoum Mohamed, et au nom de la population de Maradi, qu'ils sont venus présenter les condoléances aux familles endeuillées. « Nous avons présenté nos condoléances et souhaité un prompt rétablissement

aux blessés », a-t-il dit. Le gouverneur de la région de Maradi a remis symboliquement 10 tonnes de riz aux sinistrés. Cette mission est composée du 1er vice-président du conseil régional, du conseiller du président de la république, du Préfet de Madarounfa, du secrétaire général du gouvernement de Maradi.

Tiémogo Amadou
ANP-ONEP Maradi



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2017
AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Monsieur les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Samedi 28 Juillet 2018 à 11h 30mn** à son siège social à Niamey sis au 258B, Rue du Grand Hôtel – Immeuble de Maître Aissatou Djibo, le samedi 28 Juillet 2018 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Septembre 2017.
- Examen et adoption du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2017 à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
- Examen et approbation des Etats Financiers 2017 et présentation du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
- Projet de résolutions
- Quitus aux administrateurs.

Les actionnaires pourront assister personnellement ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les formulaires de pouvoir et les documents sont disponibles au siège social de SGI NIGER consultation.

Le Président du Conseil d'Administration

République du Niger
Cabinet du Premier Ministre
Projet de Gestion des
Risques de Catastrophes
et de Développement Urbain
PGRC-DU



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°01/FOURNITURES/PARCA/5340N

ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT POUR LE PROJET D'APPUI AUX REFUGIES ET AUX COMMUNAUTES D'ACCEUIL (PARCA)
Crédit: Fonds de préparation PARCA

1. Le Gouvernement du Niger a demandé et obtenu un financement à l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) qui va intervenir dans les régions de Diffa, Tahoua et Agadez dont la gestion des fonds de préparation est assurée par le Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC-DU). Il est prévu qu'une partie du montant de ce financement soit utilisé pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'« ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES POUR LE PROJET D'APPUI AUX REFUGIES ET AUX COMMUNAUTES D'ACCEUIL (PARCA)»

2. Le Cabinet du Premier Ministre sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture « FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES POUR LE PROJET D'APPUI AUX REFUGIES ET AUX COMMUNAUTES D'ACCEUIL (PARCA) ». Les fournitures sont réparties en: **Lot UNIQUE**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives5.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et Développement Urbain (PGRC-DU) Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932 Niamey
Tél. : +227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71
Email : pgrcd@gmail.com

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du **lundi au jeudi de 8H 30 mn à 17H 30 mn** et **vendredi de 8h 30 mns à 13h**.

Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et Développement Urbain (PGRC-DU) Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932 Niamey
Tél. : +227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71
Email : pgrcd@gmail.com

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir réalisé durant les cinq (5) dernières années un chiffre d'affaires moyen égal au double de son offre ;
- Avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années en tant que

fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel roulant égal en volume et en valeur au montant du marché à réaliser ;

- Disposer de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé ;
- Justifier de l'existence d'un service après-vente justifié par l'existence d'un personnel qualifié (CV à joindre) ;

1. Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :

- Le Cahier des Clauses Administratives Générales paraphé ;
- Le Cahier des Clauses Administratives particulières paraphé ;
- Les spécifications techniques proposées par le soumissionnaire en faisant ressortir les écarts éventuels par rapport aux spécifications demandées et toute la documentation nécessaire pour que l'Acheteur puisse comparer les offres et juger de la qualité de l'item proposé.
- les prospectus comportant également les fiches techniques et descriptives des matériels proposés et toutes autres indications nécessaires à l'appréciation technique dudit matériel. Les informations doivent être libellées en langue Française.
- Une attestation de chiffres d'Affaires des cinq (5) dernières années certifiés par la Direction Générale des Impôts ou les bureaux et un Cabinet agréé (pour les soumissionnaires nationaux). Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les cinq (5) dernières années un chiffre d'affaires moyen égal au double de son offre
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal et datant de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres (pour les soumissionnaires nationaux) ;
- Les attestations de bonne exécution (signées par le responsable de la structure co-contractante). Les procès-verbaux de réception d'au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel roulant égal en volume et en valeur au montant du marché à réaliser ;

Pour les soumissionnaires étrangers :
Une copie légalisée de tout document définissant l'identité, la nationalité ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activités ou tout document équivalent.

Pour les soumissionnaires nationaux :

- Une attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP et datant de moins de six (6) mois ;
- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois et en

son original ;

- Une attestation de non faillite, non liquidation et non règlement judiciaire datant de moins de 3 mois
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'Inspection de Travail et de la CNSS.
- Une attestation de la Chambre de Commerce de l'année en cours ;
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire selon le modèle fourni par l'ARMP attestant sa non affiliation à une société, cabinet d'études ou entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire du DAO ou qui a été engagé (ou serait engagé) comme maître d'œuvre au titre du marché ;
- Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a connaissance des dispositions du code d'éthique en matière de marchés publics selon le modèle fourni par l'ARMP

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement7 non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

7. Les offres devront être soumises en quatre (4) exemplaires dont un original et trois copies à l'adresse ci-dessous au plus tard le : **Le lundi 20 Août 2018 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain **le lundi 20 Août 2018 à 10 heures 10 h 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre pour un montant de :

- Lot Unique : Un million Cinq Cent Mille (1 500 000) FCA

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Unité de Coordination du Projet
Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932
Tél. : +227 20 75 20 72 - +227 20 75 20 71
Email : pgrcd@gmail.com

MADAME TINNI HADIDJATOU



bpi**france**

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 JUILLET 2018

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et Bpifrance s'associent pour promouvoir le développement des investissements privés en Afrique

Paris, le 18 juillet 2018 - Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et Bpifrance signent un Accord de Partenariat pour favoriser le développement des activités du FSA en faveur du secteur privé et du secteur public marchand dans les 14 pays membres africains qui sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, l'Afrique Centrale, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, le Mali, Maurice, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et le Tchad et le Togo.

Cet accord de partenariat, signé par Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO, Directeur Général du FSA et Pascal LAGARDE, Directeur Exécutif en charge de l'International, de la Stratégie, des Etudes et du Développement de Bpifrance, vise à développer la collaboration entre les deux institutions.

Il prévoit notamment un transfert d'expertise et de compétences au profit du FSA pour permettre à cette institution panafricaine d'accroître ses interventions en faveur des projets d'investissement productif dans ses Etats membres.

L'expérience de Bpifrance en matière de crédits aux entreprises, de gestion de fonds de garantie, de développement de stratégies de l'innovation ou encore de développement du capital-investissement lui permet de proposer une large gamme de prestations d'assistance technique à l'international auprès d'institutions étrangères qui seront mobilisées dans le cadre de cet accord.

Contacts presse :

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
Tél. : 01 41 79 85 38
laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr

FSA
Vidur Ramdin
Tél. : +227 80 06 62 81
Vidur.ramdin@fondsolidariteafricain.org

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du Fonds de Solidarité Africain


Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une institution financière multilatérale à vocation panafricaine dont le siège se situe à Niamey en République du Niger avec pour champ d'opérations tous les 14 Etats membres se trouvant aussi bien en Afrique de l'Ouest (Zone UEMOA), en Afrique Centrale (zone CEMAC) qu'en Afrique orientale et océan indien (Maurice, Rwanda et Burundi).


Les produits et services du FSA jouent un rôle majeur dans la chaîne de financement des économies africaines. Ils permettent, à travers l'octroi de la garantie des prêts bancaires et des émissions d'emprunts obligataires, d'assurer l'accès au financement des entreprises, vecteur de développement.

Les interventions du FSA sont destinées aux financements accordés durant tout le cycle de vie de l'entreprise : création d'entreprise ; renouvellement et renforcement des capacités d'exploitation ; modernisation et extension ; transfert de propriété ; restructuration et privatisation. En termes sectoriels, tous les secteurs économiques sont éligibles, sans restriction.

<http://www.fondsolidariteafricain.org>

HADJ MABROUR!





MOOV HADJ

VIVEZ UN PELERINAGE A MOINDRE COUT

Appel vers le Niger et l'Arabie Saoudite

✓ 120 F/Minute

Réception d'appel

✓ 60 F/Minute

SMS National et International

✓ 50 F/SMS

@ **Internet Roaming**

Envoyez par SMS « H1 » au 888 pour bénéficier de 150 Mo de connexion internet valable 1 mois ». Coût de souscription 5 000 FCFA.

Service client: 888, site web: www.moov.ne

facebook: [moovniger](https://www.facebook.com/moovniger)